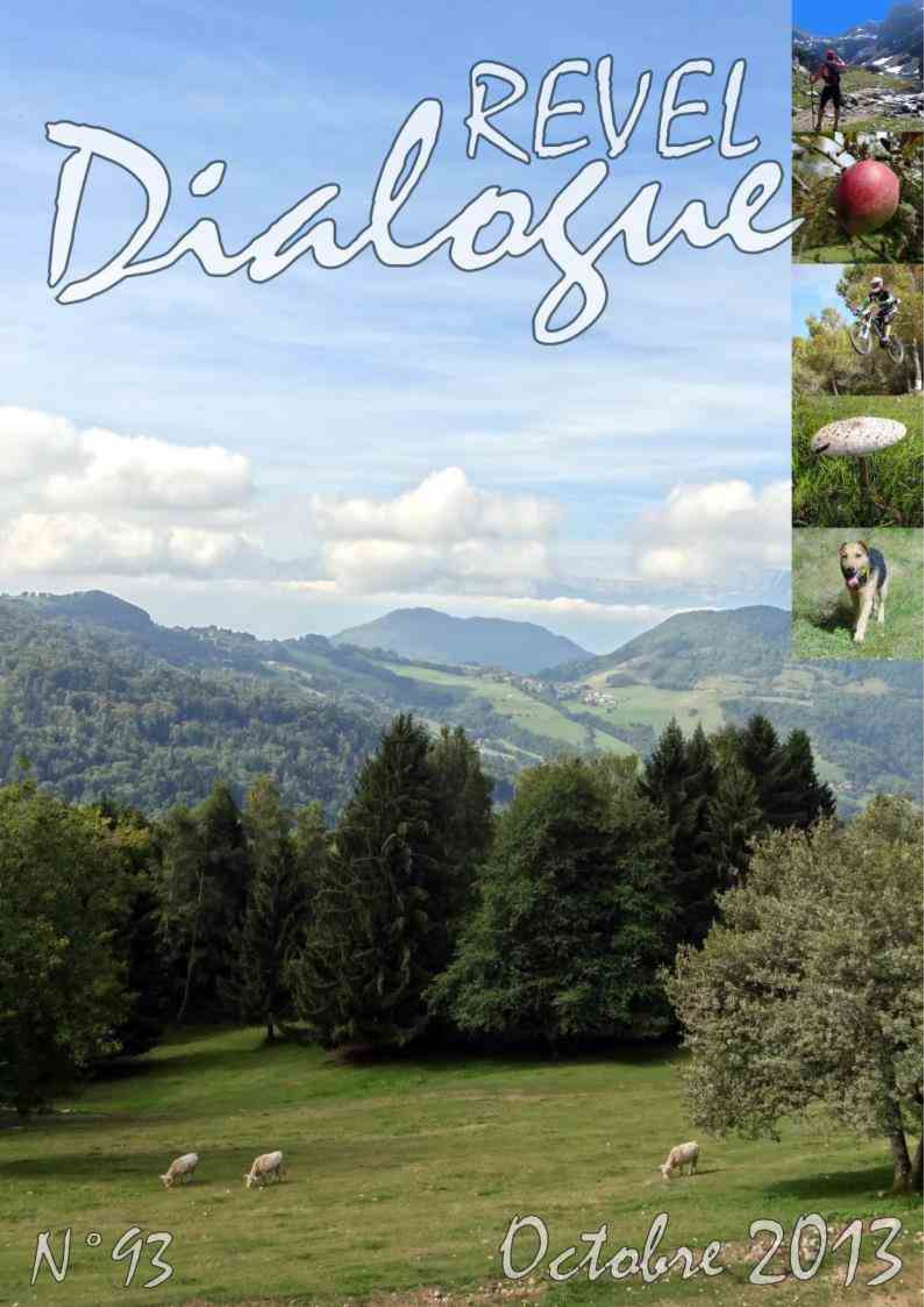

REVEL
Dialogue
N°93
Octobre 2013

Prochain numéro

Date limite de dépôt des articles : Lundi 19 janvier

Sortie prévue le : Vendredi 07 février

Revel Dialogue N° 93

Responsable de la Rédaction : Dominique Maillet.

Comité de rédaction : Mireille Berthuin, Laurence Leroux, Guillaume Capron, Thierry Mazille.

Pour faciliter la fabrication du journal, merci de taper vos articles en utilisant le modèle disponible sur le site web et de nous les transmettre par e-mail à :

revel-dialogue@revel-belledonne.com

Les personnes n'habitant pas le village mais souhaitant recevoir le Revel Dialogue doivent s'adresser en mairie.

@@@@@@

Rejoignez Revel-Infos pour diffuser et recevoir les dernières informations relatives à la vie du village.

Pour vous abonner, envoyez un mail à sympa@listes.revel-belledonne.com avec comme sujet "subscribe revel-infos"

Pour diffuser une information, envoyez un mail à l'adresse suivante :

revel-infos@listes.revel-belledonne.com

Assistantes Maternelles Agréées.

ARNAUD Stéphanie, Les Roussets
BERNARD Nicole, les Jacquets
BERTSCH Carole, Le Mollard, St Jean
BLACHON Nadine, Les Faures
BŒUF Isabelle Charrières neuves
CORDIER Cécile, Les Jacquets
CUROT Isabelle, Les Guimets
DAVID Danièle, Le Mont
GEROMIN Caroline, Le Sauzet
GIRONA Yolande, Le Mont
GUIBERT Christelle, le Naysord St Jean
FACQ Florence, Le Naysord St Jean
MARCOZ Jacqueline, le Sauzet
MASTROPIETRO Claire, les Guimets
ODEZENNE-GAIDET Valérianne, St Jean
PLANET Evelyne, Les Roussets
RIVIER Emmanuelle, Le Cornet
VIAL DAVID Laurence, Le Couvat St Jean

Info Services



Secrétariat

Tél. 04.76.89.82.09
Fax : 04.76.89.83.13
mairie@revel-belledonne.com
Ouvert au public :
Lun de 13h30 à 17h00
Mar de 14h00 à 19h00
Vend de 14h00 à 18h00
Sam de 8h30 à 11h30

Service Animation

Tél. : 04.76.89.86.00. En cas d'absence, laissez votre message sur le répondeur service-animation@revel-belledonne.com

Permanence sociale CCAS

Tous les vendredi après-midi sur RDV entre 14h et 18h 30

Services Techniques

Tél. 04.76.89.81.24
services-techniques@revel-belledonne.com
Vous pouvez les contacter directement pour tous les problèmes concernant l'eau, la voirie, l'urbanisme.
Laissez vos messages sur le répondeur téléphonique, ils sont relevés quatre fois par jour (sauf Week-end).

Communauté de Communes du GRESIVAUDAN

Tel : 04 76 08 04 57
Rencontre sur RDV avec l'architecte conseil

Bibliothèque Municipale

Tel : 04.76.89.86.45
www.abiblio.com/revelopac
Horaires d'ouverture :
Lundi et jeudi de 16h à 18h
Samedi de 10 h à 12 h,
Pendant les vacances scolaires tous les samedis de 10 h à 12 h

Compteurs d'Eau

Tout changement de locataire ou de propriétaire doit être signalé à la mairie, afin d'effectuer le relevé du compteur d'eau.
Dans le cas contraire, la totalité de la facturation sera adressée à l'ancien locataire ou propriétaire.

Assainissement

Pour tout renseignement concernant le Service Public d'Assainissement Non Collectif, vous pouvez vous adresser à Mme Isabelle POULAIN, à la mairie (04.76.89.82.09).

Infos pratiques EDF GDF

Accueil clientèle téléphonique :
0 810 668 284
Urgence Électricité :
0 810 333 438

Collectes Ordures Ménagères

Tournées estivales :
- Poubelle bleue (tri) : Jeudi de 4h à 11h.
- Autre poubelle : Lundi de 4h à 11h.

Gros objets 2013 :
15 octobre

Ouverture des déchetteries
04 76 08 03 03 - 04 38 72 94 30
CROLLES et St ISMIER : lundi au dim de 8h30 à 17h45.
St Martin d'Uriage (la Ronzière) : Lundi au Sam de 8h30 à 17h 45 sauf le 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

Des objets trouvés sont régulièrement ramenés à la mairie et ne sont jamais réclamés. En cas de perte, pensez à venir demander au secrétariat.

Retrouvez les archives du Revel Dialogue, les dernières annonces sur les manifestations à Revel et plein d'infos utiles sur www.revel-belledonne.com

Le mot du maire

La trêve estivale est derrière nous et nous avons tous repris nos activités. Ce temps de « vacance » est vital à l'équilibre individuel et collectif. Il permet le ressourcement, la prise de recul et le repos, il favorise ainsi l'élan nécessaire pour la reprise.

Cependant, des projets sont parvenus à leur terme durant l'été dont le cheminement piéton. Je suis particulièrement heureux de voir aboutir ce projet qui a demandé un long temps de maturation. Cet aménagement permet à tous de circuler à pied dans le village avec plus de sécurité. Je tiens à remercier tous ceux qui y ont contribué et plus particulièrement les riverains.

La modification du POS est un autre projet abouti durant l'été. Son but était de simplifier les démarches administratives, d'intégrer les lois Grenelle 2 et la mise en conformité de nos captages d'eau potable. Elle a fait l'objet d'une enquête publique qui a reçu un avis favorable des services de l'État. Nous restons dépendants du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) qui définit précisément les orientations pour les 20 prochaines années sur le territoire (Grande région urbaine grenobloise soit 243 communes). La prochaine étape pour Revel sera la mise en conformité de notre POS avec le SCOT qui deviendra alors un PLU. Cette démarche représentera un travail conséquent.

Cet été a également donné aux enfants et jeunes de Revel l'occasion de vivre des temps forts pendant les camps (Serre-Ponçon, Vercors et Italie/Croatie) et le centre de loisirs organisés par le service animation et soutenus également par le Grésivaudan. L'été fut pour d'autres l'occasion d'un premier emploi avec les « jobs d'été » encadrés par les services d'été.

Nous devons aujourd'hui travailler sur la réforme des rythmes scolaires. En effet, après concertation en mars dernier avec l'équipe enseignante, les parents d'élève et les élus (Revel et Saint Jean le Vieux), nous avons constaté que les conditions pour la mise en place n'étaient pas réunies, et nous avons décidé de la reporter en 2014. Un groupe de travail « parent-enseignants-mairies » y travaille depuis la rentrée pour que les enfants restent au centre de cette réforme. Je reste néanmoins interrogatif sur les capacités pour les collectivités à pourvoir répondre à cet enjeu.

Le forum des associations par sa vitalité nous démontre que l'engagement des bénévoles demeure capital à la dynamique de notre village, soutenu par le personnel communal et les moyens mis en place.

Si je reste fier de notre vitalité revéloise, je sais que notre village est de plus en plus lié à d'autres collectivités dans lesquelles il est capital de rester acteur. Je pense ici bien sûr au Grésivaudan dont les compétences sont de plus en plus importantes pour notre vie quotidienne mais aussi à l'Espace Belledonne qui porte le projet du Parc Naturel Régional de Belledonne. Sa création sera un élément essentiel de la prise en compte des activités et de l'identité de notre territoire montagnard.

Bernard Michon

Edito

Un désengagement des services de l'État (décidé par un gouvernement de gauche !!!), va probablement entraîner le transfert de la compétence Urbanisme, de la commune vers la communauté de communes.

Mais que va-t-il bientôt rester dans nos chers villages ?

Gageons qu'à Revel, il restera des humeurs et de belles idées, mais aussi des actions concrètes, des engagements sincères et une participation du plus grand nombre dans la vie du village.

Il restera des activités que l'on ne pratique pas dans un dortoir :

du Tai-chi au Scrapbooking,
de la DH à la médite,
du tricot à la belote,
du boudin à la choucroute.

Sans nul doute, les Revélois continueront

à traverser Belledonne en courant,
à économiser de l'énergie,
à faire revivre le vintage,
à éveiller les consciences.

Il y a tout ça dans le Revel Dialogue.
Tout ça et beaucoup plus.

Bonne dégustation
… avec modération, il compte 48 pages

Dominique Maillet

Travaux

Cheminement piéton

Les travaux d'aménagement du cheminement piéton entre La Bourgeat et la place du village ont pu être réalisés cet été. Cette dernière tranche permet d'assurer une continuité en site protégé depuis le Sauzet jusqu'à l'entrée de la Bourgeat.

Nous tenons particulièrement à remercier les 3 propriétaires qui ont accepté de donner sans contrepartie un petit bout de leur terrain pour permettre l'aménagement du chemin.

En parallèle de cet aménagement, nous avons décidé de refaire la canalisation d'eau potable (dernier tronçon en amiante ciment dans cette zone).



Le Conseil Général a réalisé les enrobés jusqu'à la grange Freydane. Il est prévu de poursuivre la réfection du tapis jusqu'à la sortie du village l'an prochain.

Certains travaux (enfouissement de la ligne téléphonique, barrière de protection au niveau du pont, finition du mur en bois et marquage au sol) seront réalisés prochainement. En effet, nous sommes dépendants de l'intervention de France Télécom pour que ce chantier soit totalement terminé.

Nous espérons que ces travaux couplés à ceux du Conseil Général sur la RD11 ne vous auront pas trop gênés.

Beffroi de l'église

Suite à l'appel d'offre, les travaux (Cf. RD 92) seront réalisés par l'entreprise BODET cet hiver. Pour mémoire, il s'agit de consolider la structure supportant les cloches afin que leur mouvement n'affaiblisse la structure du clocher.

Par ailleurs, nous avons profité de la pause estivale pour repeindre la grange Freydane et améliorer le système de chauffage à la demande d'utilisateurs réguliers de cet espace.

Nous tenons à remercier tous les « jobs d'été » qui ont aidé à faire le ménage de l'école et l'entretien courant avec les services techniques.

Pour la Xème fois…(1)

Dans la perspective du ramassage des gros objets / encombrants, nous rappelons que ceux-ci doivent être déposés devant le domicile des usagers ou à l'emplacement habituel de leur poubelle. La plate-forme des Geymonds n'est donc pas une « succursale de la déchetterie ».

Les services techniques de Revel déplorent une fois encore, avoir été obligés après la dernière tournée, d'emporter à la déchetterie de nombreux objets qui n'avaient rien à faire dans la collecte. Pire encore, ils ont dû récupérer des produits chimiques et ont été exposés à des vapeurs potentiellement nocives. Ceci représente un prix pour la commune mais révèle surtout le manque de civisme de certains.

Rappelons qu'un encombrant est un objet volumineux d'usage exclusivement domestique de type FERRAILLE (cuisinière, réfrigérateur, congélateur…) ou de type BOIS (lit, meuble, canapé, fauteuil…). Les encombrants doivent être démontés, chaque élément ne devant pas dépasser 25 kg. Tout le reste doit être apporté en déchetterie (St Martin d'Uriage, S'Ismier, Crolles).

En cas de doute, téléphoner ç la direction des déchets du Grésivaudan 04 76 08 03 03

(1) : X est à lire ici comme la lettre et non pas comme le chiffre romain (10). En fouillant cependant dans les archives du RD on pourrait peut-être trouver une petite dizaine de rappel des règles de fonctionnement de ce service à la population. « Dix fois dans le RD remettons notre article ».

Aménagement et mise en accessibilité du bâtiment de la mairie

La demande de subventions qui avait été déposée pour l'aménagement du bâtiment de la mairie a été retirée. En effet, les nouvelles règles de dépôt des dossiers de subvention imposent aujourd'hui l'obtention préalable du permis de construire. Un nouveau projet d'aménagement est à l'étude mais devra être finalisé par la prochaine équipe municipale.

La commission travaux

Nouvelle autoroute ? - Non, merlon

Beaucoup d'interrogations nous sont transmises sur les travaux en cours sur la RD11 reliant Domène à l'autoroute.

Ces travaux n'ont pas pour objet la construction d'une autoroute ni d'un lieu d'ébats pour les visiteurs du soir. Ils font partie des aménagements conduits par le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère).

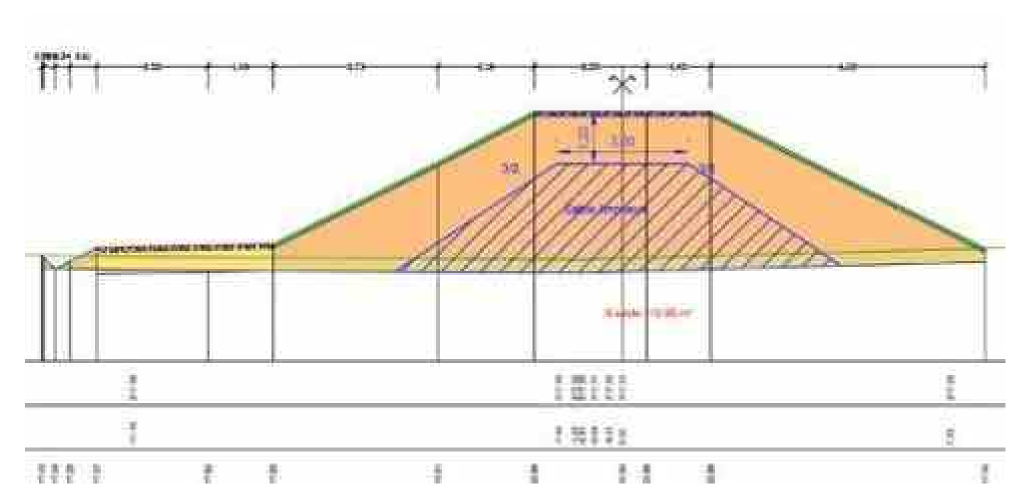
Pour mémoire, le SYMBHI est un projet d'aménagement de l'Isère entre Pontcharra et Grenoble, (350 000 Habitants) et dont les objectifs sont de :



- Protéger les zones urbanisées à hauteur de la crue bicentennale,
- valoriser les milieux naturels (confluences, bras-morts, forêts alluviales, corridors biologiques),
- développer la fréquentation des berges de l'Isère grâce à des aménagements paysagers et de loisirs.

Dans ce cadre, de nombreuses digues ou merlons sont aménagées pour, en cas de crue, cantonner l'eau dans les champs d'inondation contrôlée et assurer la protection de secteurs habités. Le long du RD11, un « merlon » haut de 2 m et long de 1 150 m doit être aménagé pour servir de limite aval au champ d'inondation contrôlée de Saint-Ismier-Montbonnot. La route qui dessert les bâtiments de la base nautique du Bois Français sera également rehaussée.

Plus d'info sur http://www.symbhi.fr/



Eau et Assainissement

Modifications tarifaires

Notre réseau d'eau potable compte 23 kms et malgré les travaux réalisés ces dernières années (800 mètres / an en moyenne), il reste encore une douzaine de kms à réaliser pour le rénover totalement.

Compte tenu de la longueur du réseau à entretenir par rapport au nombre d'abonnés sur la commune, l'équilibre du budget ne peut être atteint avec les seules recettes de vente d'eau. Le budget communal apporte donc un soutien régulier pour atteindre l'équilibre.

En parallèle de ces travaux de rénovation des canalisations, il faut assurer la maintenance générale du réseau d'alimentation et de l'assainissement à savoir : entretien des réservoirs, changements des lampes UV, curage des lits de roseaux, réparation des fuites…

Le Conseil Municipal a voté en juin dernier une augmentation du prix de l'eau et de l'assainissement. Les tarifs HT applicables pour la prochaine facturation en 2014 :

- Eau potable : l'abonnement passe de 80 à 82€ et le prix au m3 de 1,25 à 1,275€.
- Eau usée : instauration d'une part fixe de 16€ et le prix au m3 reste inchangé soit 1,02€.

Pour une famille de 4/5 personnes consommant 120m3 par an, cela représente une augmentation de 5€ pour les foyers non raccordés à l'assainissement et de 19€ pour un foyer raccordé.

Nous restons dans la moyenne des prix de l'eau dans les communes similaires à la nôtre.

Recherche de fuites :

Notre réseau a un rendement de l'ordre de 35 à 40%, c'est-à-dire que pour 100m^3 prélevés au captage, seuls 35 à 40 m3 arrivent à destination. Nos canalisations sont donc « fuyardes ».

Même si cette déperdition ne correspond pas à un manque à gagner, nous allons procéder à une recherche de fuites. Après consultation, c'est la société ATEAU qui a été retenue pour réaliser ce travail de spécialiste. En effet, ces fuites ne sont pas visibles comme lors d'une rupture de canalisation.

A la suite de ce diagnostic, des travaux ciblés aux bons endroits seront inscrits aux budgets des années à venir.

Analyse de l'eau

La qualité de l'eau est régulièrement analysée par un laboratoire agrée. Un calendrier établi par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) en précise les périodicités et l'importance.

Nous venons de recevoir les résultats d'une étude plus approfondie qui n'a lieu que tous les 5 ans. Pour plus de 100 produits et bactéries testés, les résultats (consultables en mairie) sont excellents : les pesticides, produits chimiques, résidus de pollution,… sont soit absents (en dessous du seuil de mesure), soit très nettement inférieurs au seuil de qualité. Seule la conductivité n'est pas dans la limite de qualité, ce qui nous donne une eau « dure » faiblement minéralisée et n'ayant pas de conséquences sur sa potabilité d'après l'Agence Régionale de Santé.

Toutes nos analyses sont systématiquement transmises à l'ARS qui les vérifie et nous alerterait le cas échéant.

Spanc

La société Nicot en charge des diagnostics des assainissements individuels a poursuivi sa mission. D'ici la fin de l'année, 200 foyers auront été contrôlés sur les 370 prévus.

Les résultats des 178 diagnostics déjà réalisés sont les suivants :

- 3 installations conformes
- 150 installations non conformes acceptables
- 25 installations non conformes, non acceptables (pollution avérée)

Pour cette dernière catégorie, les propriétaires doivent réaliser des travaux dans l'année qui suit le diagnostic.

Une subvention pour la remise en conformité peut être allouée par l'Agence de l'eau à hauteur de 3000 € par installation. Si vous êtes concernés, merci de contacter la mairie qui vérifiera que vous êtes bien éligible et qui vous apportera les informations nécessaires à l'établissement de votre dossier qui doit être porté par la Mairie.

Par ailleurs, une délibération a été prise en juin pour que les personnes qui refusent la visite du prestataire puissent être redevables d'une taxe couvrant les frais facturés à la mairie par le prestataire.

La Commission assainissement

Élections municipales
Mode d'emploi

Finies les longues séances de dépouillement des élections municipales où il fallait compter individuellement les voix de chaque candidat. La loi du 17 mai 2013 est passée par là, instaurant le scrutin de liste pour les communes de plus de 1000 habitants.

Ce qui a changé pour Revel

Petit résumé des principales évolutions :

La déclaration de candidature est obligatoire (dépôt d'une liste en préfecture). La liste doit impérativement être complète, soit 15 personnes,

Respect de la parité homme femme avec alternance des sexes,

Fléchage du représentant (1 seul pour Revel) à la Communauté de Communes. Le conseiller communautaire n'est pas nécessairement la tête de liste mais il doit figurer dans les neuf premiers (assuré d'être élu),

Vote pour une liste (un bulletin). Il ne sera plus possible de barrer ou rajouter des noms. Si tel était le cas, le bulletin serait alors compté "nul",

En cas de démission, le partant est automatiquement remplacé par le suivant sur la liste. Auparavant, une nouvelle élection était nécessaire mais non obligatoire tant que le quorum (8 conseillers à Revel) était atteint.

Pour vous présenter aux élections

A titre individuel il faut :

- Avoir 18 ans révolus au 1er janvier de l'année de l'élection
- Être de nationalité française ou de l'un des pays membres de l'Union Européenne
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Être inscrit sur les listes électorales de la commune ou y payer des impôts

Pour la liste, les conditions sont :

- Constituer une liste de 15 conseillers « éligibles », respectant la parité homme femme.
- Déposer la liste en préfecture avant le jeudi 6 mars 2014.

Les règles d'attribution des sièges

Si une liste totalise plus de 50% des suffrages exprimés, elle remporte l'élection. Dans le cas contraire, un 2ème tour est organisé.

Peuvent se maintenir au 2ème tour, les listes ayant totalisé plus de 10% des suffrages

Les candidats dont la liste totalise plus de 5% des suffrages peuvent figurer sur autre liste (ralliement).

A l'issue de l'élection, la liste arrivée en tête se voit attribuer la moitié des sièges (arrondis à l'entier supérieur). Les sièges restants sont répartis proportionnellement entre les listes ayant plus de 5 % des voix.

Dans l'hypothèse de 2 listes en présence, la liste gagnante récupère donc au minimum 11 sièges sur 15.

Quels moyens pour se faire connaître ?

Aucun moyen de communication n'est par principe interdit : tracts, affiches, site web, messagerie électronique.

Pendant les 6 mois précédant l'élection (soit à partir de fin septembre), la loi interdit cependant toute campagne de promotion publicitaire présentant sous un jour « élogieux » les réalisations d'une collectivité et l'action des élus.

La présentation des réalisations et des projets de l'équipe en place reste cependant possible si elle reste dans la ligne qui était pratiquée au cours du mandant, sur les mêmes supports et dans le même souci de neutralité.

Rendez-vous le dimanche 23 mars 2014

CCAS

Repas des anciens - Du soleil à la maison Guimet

Cette année encore, le CCAS a invité les anciens à partager un repas à la maison Guimet. Sylvie et Edwige nous avaient préparé une belle salle. Les fleurs étaient au rendez-vous, avec le soleil.

L'ADMR et le Perlet nous ont aidé à organiser cette fête, comme l'an dernier. Nous les remercions pour leur implication qui permet de partager de bons moments de convivialité.

Marco, l'accordéoniste, nous a fait chanter une bonne partie de l'après-midi. Sa chanteuse a passé le micro pour que chacun s'essaie à ses airs favoris. Le Maire est resté avec nous, prenant part à cette fête. Les retrouvailles, les discussions, les souvenirs, se donner des nouvelles, passer un bon moment ensemble : l'objectif est atteint !

Les remerciements des personnes et des familles nous encouragent à continuer dans cette voie.

Le CCAS était très présent cette année avec Marie-Madeleine Ancey, Hélène Boussant, Marie-Odile Doucet, Thierry Mazille, Bernard Michon et Mireille Berthuin.



Coup de pouce Passion

C'est avec un très grand plaisir que le CCAS a reçu les dossiers « *Coup de pouce Passion* **» que 6 jeunes revélois nous ont envoyés.**

Une première année qui est un très bon cru ! Je vous rappelle que le CCAS a proposé d'apporter une aide aux jeunes de 16 à 20 ans qui ont une passion, qui s'investissent dans une activité : sport, musique, culture, etc. Les jeunes ont rempli un dossier nous présentant leur passion. Ils ont également décrit dans le détail leurs projets liés à cette passion.

- **Maxime Ciriego et William Pierre, Vttistes, suivent une formation pour obtenir leur Brevet Fédéral qui leur permettra d'encadrer et de former les jeunes du club. Ils pratiquent des entraînements et participent à de nombreuses compétitions en coupe de France et même coupe du monde par saison. Les coûts pour participer à ses compétitions sont élevés, ainsi que l'achat et l'entretien de leur VTT.**
- **Clara Garde, 17 ans, pratique le violon, la harpe et la musique sous toutes ses formes. Elle a réussi cette année le difficile concours d'entrée à la Royal Academy of Music de Londres en violon. Ils ne sont que 7 au monde en violon à avoir été reçus dans cette Académie. Une aide financière participerait aux trajets pour venir à Revel voir ses parents et amis.**



- **Chloé Chevalier, 17 ans, pratique le biathlon. Elle participe à de nombreuses compétitions : jeux olympiques jeunes à Innsbruck, championnats du monde, championnats de France. Elle cherche des financements pour acheter une carabine 22 long Rifle, arme utilisée en biathlon. Elle souhaite intégrer l'équipe nationale pour la saison à venir.**
- **Benjamin Durville, 20 ans, cherche des financements pour participer au championnat du monde de VTT trial en Afrique du Sud. Il fait de la compétition depuis 10 ans et a été champion de France en 2012 en catégorie expert. Il est 9ème au classement mondial.**



- **Anna Garde, gymnaste de 14 ans a déposé un dossier pour financer des trajets vers Revel, pratiquant son activité en club à Toulon. Elle est championne de France 2013 des 14 ans. Nous n'avons pas retenu son dossier, les critères d'âge n'étant pas respectés. Mais elle pourra à nouveau prétendre à un coup de pouce.**

L'ensemble des membres du CCAS a été très impressionné par la qualité des candidatures, mais surtout par toutes ces formidables énergies ! Nous avons décidé de verser 250 € à chacun d'entre eux pour les encourager dans leur passion. Le CCAS souhaite qu'un retour aux revélois soit fait. Les Vttistes forment les plus jeunes par l'intermédiaire de leur club. Quant aux jeunes filles nous allons leur proposé de partager leur projet en écrivant un article pour le Revel Dialogue ou en participant à un moment festif du village.

Bravo à tous, et rendez-vous aux prochains jeunes passionnés.

Vous trouverez les dossiers à préparer ainsi que le règlement sur le site de revel-belledonne rubrique Animation jeunes.

Je suis allée chercher quelques images de ces jeunes sur internet. Je vous invite à faire une descente en vtt avec William, ça fait peur !

http://www.revel-belledonne.com/vtt/samedi-a-fort-william.html

Pour le CCAS,
Mireille Berthuin

Broyage des branchages

Dans le but d'éviter le transport des branchages en déchetterie, le Grésivaudan propose un service de broyage à domicile

Prendre rendez-vous au 04 76 08 03 03, du lundi au vend, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Tarif : 30 € (1 heure).



Éclairage public
Revel, Village étoilé

A la charge des communes, la gestion de l'éclairage public et le coût qui l'accompagne représentent un poste financier conséquent. Face à ce constat, un certain nombre d'initiatives ont été prises pour limiter les dépenses d'énergie liées à ce poste :

- **la coupure de l'éclairage au centre du village entre 23h00 et 6h00 du matin,**
- **la pose d'horloges astronomiques, qui permet de corriger automatiquement les variations journalières d'intensité lumineuse entre le jour et la nuit lors de l'allumage des appareils le soir et de leur extinction à l'aube,**
- **un programme de remplacement des lampadaires à boules dans le village par des lampadaires réflecteurs, permettant un éclairage plus efficace et moins énergivore, dirigé vers le sol sans perdition en direction du ciel (il sera réalisé cet automne),**
- **un diagnostic de l'éclairage public de l'ensemble de la commune, afin de fixer des priorités en matière de mise en conformité, de mise en sécurité, d'économies d'énergies et d'amélioration qualitative de l'éclairement (également réalisé cet automne).**

Au-delà des économies d'énergie, l'enjeu est aussi de limiter les émissions de gaz à effet de serre et d'amoindrir les impacts négatifs sur la biodiversité.

C'est dans ce contexte que l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne) a attribué une étoile à notre village, dans le cadre du concours national Villes et Village étoilés, faisant ainsi de Revel la 3ème commune étoilée en Isère.



Un panneau sera installé courant octobre pour symboliser l'engagement de notre commune dans cette démarche de maîtrise des dépenses d'énergie.

Le Jour de la Nuit

Le vendredi 11 octobre aura lieu une nouvelle édition de la manifestation nationale Le Jour de la Nuit. Il s'agit d'une opération de sensibilisation à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé, passant par une prise de conscience du problème de pollution lumineuse.

A cette occasion, vous êtes invités à rejoindre M. THIZY et son équipe d'astronomes passionnés qui mettront à la disposition de tout leur matériel d'observation et leurs explications. Au programme de cette soirée, la lune en Premier Quartier, avec ses cratères et ses mers, des planètes, des constellations, la voie lactée, les objets célestes (étoiles doubles, galaxies, nébuleuses ...) et une nouvelle étoile, Nova, apparue dans le ciel depuis août cette année.

Venez nombreux à partir de 20 heures redécouvrir la nuit, ses paysages, sa diversité et son ciel étoilé !

(Annulation en cas de mauvais temps)

Forêt

La forêt communale (2)

Faisant suite à l'article paru dans un précédent Revel Dialogue, nous allons nous intéresser cette fois aux relations entre la commune de Revel et l'Office National des Forêts (ONF).

Comme dans toutes les forêts appartenant à des collectivités territoriales ou à l'État, les actes de gestion de la forêt s'inscrivent dans un cadre réglementaire commun à savoir le régime forestier. La mise en œuvre de ce régime forestier est confiée, par la loi, à l'ONF. Ce fonctionnement doit apporter une garantie de gestion durable des forêts publiques, à la fois du point de vue économique, écologique et social. Comment cela fonctionne-t-il à Revel ?

La commune est propriétaire de sa forêt et en décide les orientations générales. L'ONF lui propose le plan de gestion, le programme et la technique des coupes, les travaux nécessaires à l'entretien de la forêt, traite avec la filière d'exploitation forestière (des entreprises de travaux forestiers jusqu'aux scieries). La commune, étant propriétaire du bien, peut modifier le plan de gestion selon ses volontés, jusqu'à trouver un accord avec l'ONF. À Revel, comme sans doute dans la majorité des communes forestières, le plan de gestion se fait en étroite concertation avec l'ONF. Le plan d'aménagement 2003-2017 est consultable en Mairie.

La commune, propriétaire de la forêt, en perçoit le bénéfice de l'exploitation, via la perception de Domène. Sur ce bénéfice, 10%, appelés « frais de garderie » sont reversés à l'ONF. La somme de ces frais de garderie payés par toutes les communes forestières représentent 15,5% du budget total de l'ONF, le reste étant compensé par un versement de l'état (chiffres de 2007). C'est une illustration de la solidarité nationale. L'État, par le soutien de tous, finance un organisme, l'ONF, sans lequel nous aurions du mal à exploiter notre forêt.



À Revel, le bénéfice de l'exploitation de la forêt se situe, selon les années, entre 50 000 et 100 000€. Cette large fourchette est due à plusieurs facteurs, principalement les aléas climatiques (coups de vents, chablis, pousse plus lente ou plus rapide, insectes, etc.) et le marché du bois. L'année 2013 sera probablement une bonne année, puisque nous atteindrons sans doute le haut de la cuillère, environ 100 000€. Malheureusement, ce bénéfice sera en partie dû à l'exploitation forcée de chablis, conséquence de petits coups de vent locaux qui ont mis à terre cette année un certain nombre de résineux. Ces arbres-là n'auront pu atteindre leur taille optimum et leur absence fera baisser le produit des coupes ultérieures.

Réglementation des chemins revélois

La forêt revéloise voit depuis quelques années une augmentation régulière des activités de plein air et notamment des loisirs motorisés. Cette dernière pose parfois des problèmes de cohabitation avec les autres usagers et génère quelques tensions. Ayant à plusieurs reprises été interpellés sur cette question, nous avons entrepris de travailler sur ce dossier avec pour souci de ménager les aspirations de chacun.

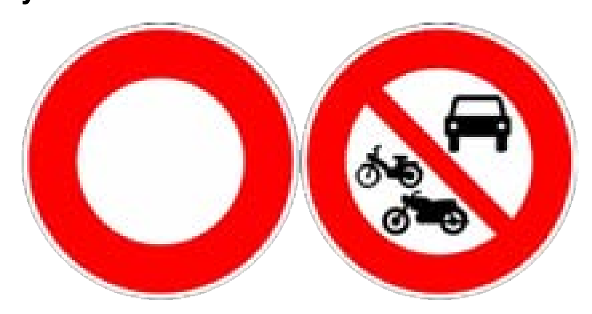
La réglementation française relative à la circulation des véhicules à moteur est aujourd'hui complexe, car s'appliquant à différents types de voies (chemins ruraux, chemin d'exploitation forestière, sentiers, domaine public ou privé…). Des interdictions sont actuellement matérialisées sur le territoire de la commune par quelques barrières en bois régulièrement détériorées et des panneaux B0 (rond blanc cerclé de rouge, interdisent le passage à tout véhicule, y compris vélos). Par manque de clarté et de contrôles, ces interdictions sont peu respectées.

Les grandes lignes du projet sont :

- Mettre en œuvre une réglementation applicable (arrêté du maire) et la faire respecter.
- Permettre à chaque catégorie d'utilisateurs, pourvu qu'elle respecte la législation, d'avoir un espace pour pratiquer son activité.
- Responsabiliser les utilisateurs par des actions de sensibilisation.

Après consultation de représentants d'utilisateurs, la commission a prévu, dans un premier temps, de modifier la réglementation

autour du lac de Freydières. Ce périmètre d'interdiction sera élargi, englobant un espace limité par la D 280d33, le territoire de la Combe de Lancey et la route forestière de pré Raymond. La route forestière menant du réservoir des Molettes à Freydières sera aussi concernée, pour sécuriser le captage de Freydières.



Les panneaux actuels seront donc remplacés par des B7b (interdisant l'accès aux véhicules à moteur), une barrière sera mise en place. Des panneaux similaires seront placés aux différentes voies d'accès à ce périmètre.

Les divers panneaux et indications qui n'ont pas d'utilité ou qui ne correspondent à aucune réglementation seront enlevés.

Pour le reste du territoire, la commission a prévu de se laisser le temps de la réflexion et de poursuivre la concertation, de manière à traiter le sujet d'une manière globale, en laissant des espaces à tous les utilisateurs, qu'ils soient motorisés ou non.

Pour la commission forêt, Vincent Pelletier

Propriétaires forestiers
Le Grésivaudan organise une bourse d'achat, vente et échange de foncier forestier privé.
Renseignements sur: www.boursefonciere.fr

École

La rentrée est passée

Nous accueillons cette année 176 enfants de Revel et Saint Jean le Vieux réparties dans 5 classes en élémentaire et 3 en maternelle.

L'équipe enseignante reste sensiblement identique. Deux enseignantes viennent compléter des temps partiels. Bienvenues à elles deux : Marie Hélène MILLET et Caroline MURZANI.

Et pour la rentrée 2014

Un groupe de travail pour la mise en place des rythmes scolaires a été constitué et compte 4 enseignants, 4 parents d'élèves et 4 élus. Des rencontres et des échanges sont prévus avec des communes qui ont mis en place cette année cette mesure.

Il devra présenter d'ici fin décembre à l'Inspection Académique le projet qui sera retenu pour la rentrée prochaine.

La garderie péri scolaire

Les bénévoles de l'APE qui assuraient la gestion de la garderie périscolaire ont informé la mairie en fin d'année scolaire qu'ils ne souhaitaient poursuivre cette activité. La municipalité a jugé que ce service, primordiale pour certains parents, devait perdurer. Après examen de différentes solutions alternatives, elle a décidé d'en reprendre la gestion.



Certaines modifications concernant les plages horaires et les tarifs ont été apportées. La garderie accueille les enfants de 16h30 à 18h30. Les tarifs sont les suivants : chaque heure est facturée 3 euros.

L'aide au financement par le CCAS pour chaque heure de garde se fait comme suit en fonction du quotient familial :

Quotient	Aide CCAS
0 à 411	1,67 ú
412 à 567	1,40 ú
568 à 733	1,12 ú
734 à 890	0,84 ú
891 à 1045	0,56 ú
1046 à 1200	0,28 ú

Par ailleurs, nous avons conservé l'équipe d'animatrices : Sylvie, Isabelle et Héloïse et

nous avons recruté Laurence et Marjorie suite au départ de Florence et Coline.

Revel - Infos

Pour vous abonner, envoyez un mail à sympa@listes.revel-belledonne.com avec comme sujet "subscribe revel-infos"

Pour diffuser une information, envoyez un mail à l'adresse suivante :

revel-infos@listes.revel-belledonne.com

Natura 2000

Suite au départ de Stéphane Blaysat, Laura Jameau a rejoint les locaux de la mairie à compter du 1er octobre. Elle récupère donc le poste d'animatrice à mi-temps à la mairie de Revel. Elle prendra contact très prochainement avec les différents acteurs et partenaires du site pour se présenter.



Pour mémoire, la commune de Revel est structure d'accueil du poste NATURA 2000, financée par l'État et l'Europe et qui vise à préserver le site « Cembraie, pelouses, lacs et tourbières de Belledonne, de Chamrousse au Grand Colon ».

Laura Jameau est joignable pour toute question ou information au 04 76 89 84 19 ou par mail : natura2000@revel-belledonne.com

Le nom des routes de Revel

Les panneaux de noms des routes de Revel sont aujourd'hui à l'émaillage. Vous voyez sur la photo ci-jointe une partie des panneaux de la commune. Les poteaux seront quant à eux de couleur verte. La pose va commencer à l'automne.



Les numéros des maisons sont aussi en fabrication. Vous pourrez venir les retirer en mairie. Dès que leur livraison sera effective nous vous informerons de leur disponibilité. La mairie a fait le choix de réaliser les numéros de chaque habitation. Chacun viendra gratuitement retirer sa plaque en mairie, et fixera son numéro sur son habitation. Nous comptons sur l'entre aide des voisins pour que les plus anciens puissent aussi avoir leurs numéros sur leurs habitations.

Nous sommes également en train de choisir les plans à distribuer aux habitants ainsi que ceux affichés sur les grands panneaux à l'entrée du village ainsi qu'aux Roussets.

Ces plans seront distribués avec le prochain Revel Dialogue et sont disponibles sur le site de Revel, Rubrique Le Village et ses alentours

Dossier urbanisme

Permis de Construire accordés

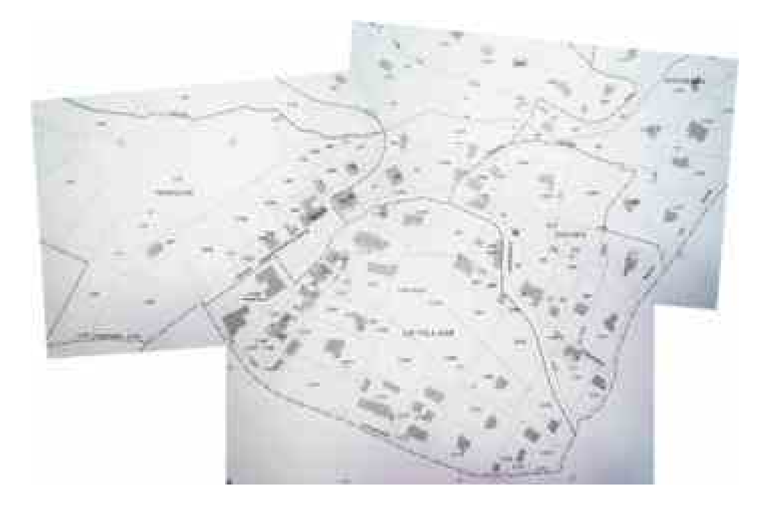
- BOUSSANT Carine et BERLIOUX Fabrice, Le Soubon, Transformation du garage en bureau et chaufferie et création d'un nouveau garage
- DEVEZE Jean-Philippe, Les Jacquets, Construction d'une maison individuelle
- COMINA Yves, Le Chenevas, Transformation de la grange en habitation
- CHAPUIS Philippe, Le Cornet, Création d'un garage

Déclarations Préalables accordées

- PERRON-BAILLY Daniel, L'Erinet, Passage d'un toit un pan à deux pans du garage
- GUERIN Chloé, Les Guimets, création d'une terrasse
- BERNARD Henri, Le Sauzet, changement de la couverture du bâtiment grange/garage
- VIC Bernard, La Bourgeat, changement de la couverture
- DAMPNE Yves, Les Faures, détachement d'un terrain constructible
- FAUDOU Vincent, Les Vernes, Installation de fenêtre de toit
- ROWE Stephen, Le Mont, Déplacement et agrandissement de l'abri de jardin existant
- CHAIX Julien et Maud, Les Vernes, Transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre et prolongement de la terrasse
- BERTHIER Philippe, La Sarazine, remplacement de l'escalier extérieur, isolation par l'extérieur et bardage bois
- BONNEAUD Bénédicte, Le Village, création d'une aire de retournement

Certificats d'Urbanisme accordés

- DAVID Stéphane, Le Mont, construction d'une maison individuelle



Permis de construire, POS, PLU et autres PLUi

Petit rappel de la procédure actuelle

Dans les communes disposant d'un plan d'occupation des sols approuvé, le permis de construire est délivré par la mairie. C'est donc bien le maire qui signe mais il faut savoir que l'instruction du dossier est, à Revel comme dans la majorité des petites communes, supervisée aux services de l'État, à savoir la Direction Départementale des Territoires (DDT).

Si la commune reçoit le dossier de demande de permis de construire et en vérifie la conformité, c'est la DDT qui instruit et vérifie le respect des règles d'urbanisme en vigueur, en s'appuyant si besoin sur la consultation d'autres services (prévention des risques, ERDF, Préfecture…). Le permis de construire doit en effet être en règle avec le POS de la commune mais également avec de nombreuses réglementations : le Plan de Prévention des Risques Naturels, la Loi Montagne, le Grenelle 2 de l'Environnement, la Réglementation Thermique 2012…

A l'issue de l'instruction, la DDT transmet l'arrêté de Permis de Construire ou d'Aménager qui est signé par le maire au nom de la commune.

Les services de la mairie restent impliqués depuis la réception du dossier et durant toute la durée de l'instruction. Dans les cas complexes, ils ont de nombreux échanges avec les services de l'État pour aider le déposant à défendre son dossier. Dans certains cas, la mairie fait appel à des services juridiques spécialisés car la réglementation devient de plus en plus compliquée.

Des nouvelles de la modification du POS

Comme détaillé dans le RD91, nous avons procédé à une modification du POS afin de :

- le mettre en compatibilité avec la mise en conformité des captages d'eau potable,
- faciliter l'introduction dans les projets des technologies pour les énergies renouvelables

(intégration de la réglementation du Grenelle de l'environnement)

- le simplifier et corriger quelques incohérences

L'enquête publique s'est déroulée du 04 juin au 05 juillet dernier. Le commissaire enquêteur a reçu 18 personnes qui, il faut le noter, étaient toutes venues poser des questions concernant la constructibilité de leurs terrains et pas sur la modification elle-même.

Cette modification a été votée en Conseil Municipal et est d'ores et déjà applicable.

Et bientôt le PLU (Plan Local d'Urbanisme)…

Du fait de la loi SRU du 13 décembre 2000 instituant le Plan Local d'Urbanisme, les communes ne peuvent plus aujourd'hui procéder à des révisions du POS (changement du zonage notamment) sans passer en PLU.

Le PLU est un document d'urbanisme et de planification élaboré à l'initiative et sous la responsabilité de la commune. Il intègre notamment les éléments suivants :

- Rapport de présentation : diagnostic sur le territoire (paysages, patrimoine, fonctionnement du territoire), l'économie, l'environnement (état de la faune et de la flore, risques naturels et technologiques), la démographie, l'habitat, etc…
- PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) : expose les orientations et la vision du Conseil Municipal appliqués au territoire pour les 10 à 15 années à venir en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme.
- Orientations particulières d'aménagement
- Document graphique du règlement zonage du territoire (U, AU, A, N)

Il faut également préciser que le PLU doit être cohérent avec le SCOT ou Schéma de Cohérence Territoriale de la région grenobloise.

Le projet de plan local d'urbanisme est soumis à enquête publique par le maire, puis il est approuvé par délibération du Conseil Municipal.

Vous l'avez compris, l'élaboration d'un PLU est un processus complexe nécessitant plusieurs années de travail et qui ne sera pas mené sous le mandat actuel.

…voire un PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Selon des réformes en cours de discussion, l'instruction des dossiers d'urbanisme dans les petites communes ne sera prochainement plus assurée par les services de l'Etat (DDT). Les solutions actuellement envisagées par le gouvernement sont le transfert de compétences vers les communautés de communes ou les départements d'où la mise en œuvre de PLU intercommunaux.

Dans ce contexte, la définition du PLU et l'instruction des dossiers de demandes de permis seraient transférées à la Communauté.

Les dates pour ces transferts ne sont pas connues mais devraient se situer courant 2014. En attendant, la mairie et la DDT continuent à assurer l'instruction des dossiers.



Conseil du 18 juin 2013

Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Sylvaine LADAKIS ; Dominique MAILLET ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Patrick MIGNOT ; Olivier THIZY ; Laurence LEROUX

Absents : Guillaume CAPRON ; Hélène FANET ; Vincent PELLETIER ;

ATESAT - Approbation de la nouvelle convention

Le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la précédente convention ATESAT était valable un an et reconductible deux fois ; elle est donc arrivée à échéance au 31 décembre 2012.

Les missions d'assistance proposées par cette convention sont nécessaires au bon fonctionnement de la commune, notamment en matière d'aménagement durable du territoire, et permettent de bénéficier de conseils diversifiés dans de nombreux autres domaines.

Le Maire précise que la commune a été déclarée éligible à cette assistance, par arrêté préfectoral n° 2013007-0020 du 7 janvier 2013 (publié au recueil des actes administratifs du département de l'Isère le 4 mars 2013), et qu'il a sollicité par courrier les services de l'État pour qu'une nouvelle convention soit formalisée entre l'État et la commune au titre de l'année 2013.

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le projet de convention établi sur sa demande par la Direction départementale des territoires de l'Isère.

Considérant que la commune est éligible à cette mission et au regard des besoins de la collectivité, il propose de retenir la mission de base pour un montant annuel, non assujetti à la T.V.A., de : 328,48 €.

Ce montant forfaitaire sera revalorisé annuellement en considération de l'évolution de l'index d'ingénierie, dans les conditions définies à l'article 6 de l'arrêté du 27 décembre 2002, de l'évolution de la population de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention A.T.E.S.A.T. et son annexe.

Demande de subvention pour travaux adduction eau potable

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de cheminement piéton qui devrait être réalisé cet été.

Avant de réaliser ces travaux il convient de changer un morceau de la conduite d'adduction d'eau potable afin d'éviter toute fuite d'eau ultérieure qui nécessiterait une tranchée dans le nouveau tapis d'enrobé.

Le montant des travaux d'adduction d'eau potable s'élève à 27.215 € HT.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à :

- **demander une subvention au CG38 pour la réfection de cette conduite d'eau potable**
- **demander l'autorisation de commencer les travaux avant l'obtention de la subvention**
- **engager les travaux correspondants.**

Modification des tarifs de l'eau et l'assainissement

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la proposition d'augmentation des tarifs de l'eau et de l'assainissement et propose les modifications suivantes :

- **instaurer une part fixe sur l'assainissement : 16 €**
- **augmenter l'abonnement de l'eau de 2 €, soit 82 € au lieu de 80 €**
- **augmenter de 2% le prix du m3 soit 1,275 € / m3 au lieu de 1,250 €. Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.**

Décision modificative budget eau et assainissement

Virement de crédit d'article à article :

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
Fonctionnement				
D6371 redevance versée Agence de Bassin	14014,00			
Total D011 : charges à caractère général	14014,00			
D701249 : Agence eau – redev pollu dom		11204,00		
D706129 : agce eau – red mod rés.coll		2810,00		
Total D 014 : atténuations de produits		14014,00		
TOTAL	14014,00	14014,00		
INVESTISSEMENT				
D 21531 ; réseaux adduction d'eau		16011,00		
TOTAL D21 : immobilisations corporelles		16011,00		
R 21532 réseau assainissement				16011,00
TOTAL R 21 : immobilisations corporelles				16011,00
TOTAL		16011,00		16011,00

Délibération adoptée à l'unanimité.

Décision modificative budget principal

Cession véhicule C15

DESIGNATION	DEPENSES		RECETTES	
	Diminution crédits	Augmentation crédits	Diminution crédits	Augmentation crédits
INVESTISSEMENT				
R 024 : produits des cessions				1200,00
TOTAL 024 : produits des cessions				1200,00
TOTAL				1200,00

Délibération adoptée à l'unanimité.

Modification inscriptions budgétaires budget principal

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que lors des inscriptions budgétaires des restes à réaliser 2012 qui sont intégrées au budget primitif communal 2013, une erreur s'est produite lors de la saisie de l'article de recette 1322, le mauvais chapitre a été sélectionné.

Cette erreur provoque une anomalie lors de la prise en charge du budget total à la trésorerie.

Par conséquent, il convient d'apporter la correction nécessaire et de remplacer le chapitre 041 par le chapitre 13.

Décision acceptée à l'unanimité.

Délibération portant création dûun poste au sein de la commune de Revel

Le Maire, rappelle à l'assemblée :

Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 11 octobre 2007 déterminant les taux de promotion pour les avancements de grade, le taux ainsi fixé est de 100 % pour tous les grades,

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint technique 2ème classe, à temps complet à compter du 1er juillet 2013 pour les Services Techniques,

Le Maire propose à l'assemblée,

La création d'un emploi d'adjoint technique 2ème classe, permanent à temps complet (35 heures hebdomadaire).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité : d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Approbation convention constitutive groupement de commandes entre la CCPG et ses communes membres adhérentes

Monsieur le Maire présente la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan et ses communes adhérentes.

Cette convention vise à définir les modalités de fonctionnement du groupement, la répartition entre les membres des diverses tâches, et de définir les rapports et obligations de chaque membre.

L'objet du marché visé par la présente convention portera sur :

- **l'achat de papier pour impression**
- **l'achat de radar pédagogique.**

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité M. le Maire à signer cette convention.

Création d'une redevance d'assainissement non collectif pour le contrôle des installations existantes non aboutis.

Le Maire expose au Conseil Municipal le cas des contrôles de bon fonctionnement du SPANC non aboutis qui nous sont facturés 21,75 € par la société Nicot (frais de relance), et pour lesquels aucune redevance n'a été prévue.

En complément de la délibération du 27 mars 2012, fixant la redevance d'assainissement collectif pour les contrôles de bon fonctionnement et pour les ventes de maisons et réhabilitations d'installations,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents : décide de créer une redevance d'assainissement non collectif pour les contrôles non aboutis des installations existantes dont le montant est ainsi fixé à 23,36 euros T.T.C.

Motion pour le maintien de la maison d'enfants du Barbaz à St Pierre d'Allevard

Monsieur le Maire présente la motion suivante :

La maison du Barbaz, installée depuis 1979 sur notre territoire est concernée par la récente diffusion d'un document du Conseil Général de l'Isère prévoyant, pour des raisons économiques, la diminution rapide et définitive de 300 places d'internat en maisons d'enfants à caractère social.

Dans ce projet, la fermeture de la maison d'enfants du Barbaz a été programmée pour 2015. S'il en était ainsi, 10 enfants seraient déplacés et une nouvelle fois fragilisés et 15 emplois concernés, quasiment tous domiciliés sur le canton.

Le Barbaz est le seul établissement d'accueil en internat du Grésivaudan. De plus, il est un des rares établissements de l'Isère permettant des séjours à long terme, sans rupture ni discontinuité. Ainsi il permet aux jeunes d'être maintenus à proximité de leur lieu d'origine et de faciliter le nécessaire travail d'accompagnement des familles, ce qui répond très exactement aux orientations retenues par le schéma départemental en cours et les récentes lois sociales.

Cette structure, dite « maison familiale accompagnement éducatif », située entre famille d'accueil et grande structure répond depuis des années et à la satisfaction de tous (travailleurs sociaux, enfants, familles) à des besoins malheureusement grandissant, notamment d'enfants en échec en famille d'accueil et en danger en grande structure collective.

De ce fait, la Commune de Revel demande le maintien de cette structure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la motion et de la communiquer à Monsieur le Président du Conseil Général de l'Isère.

Approbation de la convention de mandat entre la commune et l'agence de l'eau concernant la réhabilitation des installations d'assainissement individuel.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'objet de la convention de mandat relative à l'attribution et au versement des aides à la réhabilitation des systèmes d'assainissement non collectifs attribuées aux particuliers, maîtres d'ouvrage.

Objet de la convention : la commune est mandatée par l'agence de l'eau pour assurer, pour le compte de l'Agence, la réception et l'instruction des dossiers de demande d'aides des particuliers maîtres d'ouvrages sollicitant une

subvention pour la réhabilitation de leur assainissement individuel.

Bénéficiaires : sont éligibles à ces aides les particuliers ayant fait l'objet d'un diagnostic du SPANC, dans la mesure où :

- celui-ci est strictement non conforme

- l'installation est antérieure à 1996

- l'installation se situe en dehors des futurs projets d'assainissement collectif de la commune.

Attribution : la collectivité recense les particuliers volontaires pour la réhabilitation parmi ceux disposant d'une installation éligible. Elle dépose une demande d'aide à l'Agence de l'Eau sur cette base. Cette aide constitue une enveloppe maximale mise à disposition de la collectivité pour attribuer les aides à chaque particulier.

Montant des aides : l'aide attribuée est une aide forfaitaire globale pour les études et les travaux d'un montant de 3000 euros par installation. Si plusieurs habitations sont regroupées sur une installation, le forfait est appliqué par habitation, avec un plafonnement à 3 forfaits.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Avis sur demande d'autorisation de renouvellement de l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Pont Rajat sur le Doménon

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le dossier de demande d'autorisation de renouvellement de l'exploitation de l'aménagement hydroélectrique de Pont Rajat sur le Doménon exploité par la SARL EBRON DOMENON.

Après délibération, le Conseil Municipal émet à l'unanimité un avis FAVORABLE avec la recommandation suivante :

- La crue d'août 2005 nous amène à demander la plus grande vigilance au niveau de la traversée du Doménon par la conduite forcée (70 m en amont de la centrale) ; c'est pourquoi nous recommandons la réalisation d'une étude permettant de vérifier que le passage de l'eau sous la canalisation est suffisant pour éviter la création d'embâcles ou la déviation du lit du Torrent en cas de nouvelle crue importante.

Conseil du 4 juillet 2013

Présents : Mireille BERTHUIN ; Coralie BOURDELAIN ; Sylvaine LADAKIS ; Laurence LEROUX ; Dominique MAILLET ; Thierry MAZILLE ; Bernard MICHON ; Vincent PELLETIER ; Olivier THIZY

Absents : Guillaume CAPRON ; Hélène FANET

Procurations : Patrick MIGNOT à Coralie BOURDELAIN

Reprise de la garderie périscolaire

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la garderie périscolaire était jusqu'à présent gérée par l'Association des Parents d'Élèves de Revel/St Jean le Vieux.

Le bureau de l'Association a informé la mairie qu'elle ne souhaitait pas poursuivre l'activité compte tenu de l'importance de la responsabilité que cela implique et par manque de bénévoles pouvant assurer la gestion.

Aussi, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal que la commune reprenne l'activité en régie directe à compter de la rentrée scolaire 2013/2014, ce qui implique :

-la reprise du personnel actuellement salarié de l'Association,

- la mise en place d'un rôle de facturation 5 fois par an (à chaque vacance scolaire)

Monsieur le Maire demande également la délégation du Conseil Municipal pour fixer les tarifs et les horaires de la garderie périscolaire.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité cette proposition.

Délibération budgétaire du budget eau et assainissement

Monsieur le Maire propose le virement d'article à article suivant :

DESIGNATION	Diminution crédits	Augmentation crédits
R 281531 : amortissement installation technique matériel outillage eau	40	
R 281561 : matériel spécifique d'exploitation eau		40
TOTAL R 040 : opérations d'ordre entre section	40	40

Décision acceptée à l'unanimité.

Service Animation Jeunes

Le centre de loisirs 6-12 ans

Vacances de printemps

Le centre de loisirs a ouvert du 22 au 26 avril. 25 participants ont fréquenté le centre dirigé par Stéphanie Monciaud, animé par Elise et Ianis. La semaine a été rythmée par un stage intercommunal musical animé par Fréddy Zuchet. Les enfants ont ainsi pu chanter et répéter toute la semaine avant de se produire le vendredi à l'Espace Aragon, rejoints par les enfants des autres centres. Un bon moment!



Vacances d'été

Le centre de loisirs a ouvert du 8 au 26 juillet. 59 enfants ont fréquenté le centre dirigé par Stéphanie Monciaud, animé par Lucile, Yaëlle et Ianis.

Les 3 semaines se sont bien passées, sous un beau soleil. Les enfants ont pu manger dehors quasi tous les jours.

De nombreuses activités ont été proposées par les animateurs : les aquariums, bob l'éponge, carte postale, jeux, kapla, jardinage, canne à pêche, douanier contrebandier, fabrication de nichoirs, chasse au trésor, course d'orientation cuisine…

Les 3 semaines se sont articulées autour de 3 thèmes :

1ère semaine « vacances à la mer » : avec un stage ultimate / pétécca.

Ce qu'en disent Julien et Zélie :

« La première semaine, le thème était la mer. Le jeudi, nous sommes allés nous baigner au « lac de la Terrasse ». Le vendredi, nous avons fait des Olympiades. »



2ème semaine : « vacances nature » : avec l'intervention de « Belledonne en marche »

Ce qu'en disent Corentin et Maxboom (alias Maxence) :

« *Le thème de la 2ème semaine était la nature. Nous sommes allés dans le Trièves dans les cabanes perchées et dans les labyrinthes. »*



3ème semaine : « vacances découverte des savoir-faire » : avec l'intervention de Michel Bonthoux en vanneries et joncs.

« *La 3ème semaine, le thème était les savoir-faire. Nous avons fait un stage jonc et créé des panières et des sets de table. Nous avons fait du sirop de rhubarbe et de menthe ainsi que de la confiture et du pain. Jeudi, nous sommes allés à la ferme de Germain. Vendredi, nous avons fait un goûter presque parfait »*



Les ados

Vacances de printemps

Les vacances ont bien fonctionné :

- **les prépa camps : 8 jeunes de Revel pour le séjour 11-14 ans, et 10 pour le séjour 14-16 ans.**
- **12 jeunes pour la sortie accrobranche,**
- **6 pour la journée jeux et barbecue à Freydières,**
- **7 pour la sortie ciné culture,**
- **5 pour la journée jeux.**

Le tournoi sportif proposé la 2ème semaine sur 4 jours a réuni 8 jeunes de Revel autour du basket, de la thèque, du badminton et du foot.

Vacances d'été

CAMP 11-14 ANS A CROTS :

20 jeunes de Revel, 1 de Saint-Jean le vieux et 16 de Chamrousse, se sont retrouvés du 7 au 15 juillet pour un séjour multi-activités à Crots dans les Hautes Alpes. Au programme : rafting, hydrospeed, bulles d'eau, accrobranche, bouées tractées, baignade, et toutes les activités proposées par les animateurs + la participation à la vie quotidienne : courses, cuisine, vaisselle…

Un beau séjour et encore de beaux souvenirs!

CAMP 14-16 ANS : VERCORS :

13 jeunes de Revel, 4 de Saint Jean- le Vieux, 3 de Chamrousse et 1 de la CCG se sont retrouvés du 14 au 20 juillet pour un séjour itinérant dans le Vercors… intense!

Et le séjour démarre à 7h30, un dimanche matin (pas beaucoup de motivés pour ce 1er départ) qui s'enchaîne avec du canyoning, du biathlon et course d'orientation, du canoé pour finir avec le VTT! Entre temps, on monte les tentes, on fait les courses, on démonte les tentes, on refait les affaires, et on repart… Ces 7 jours ont été sportifs! Intenses!

A refaire!!!!!

CAMP 15-17 ANS : ITALIE / CROATIE :

4 jeunes de Revel, 1 de Saint-Jean le Vieux, 5 de Chamrousse et 10 de la CCG sont partis du 21 juillet au 1er août en séjour itinérant à la découverte de l'Italie et de la Croatie avec : la Visite de Venise, Rovinj, Pula, île de Cres, Parc National de Plitvice, Zagreb et Lecco, des baignades… et la dure vie quotidienne : Faire son sac, monter la tente, ranger sa tente! Très difficile pour ce groupe!!!

Mais un super souvenir et encore de belles vacances!!

A l'été prochain…



Programme 2013-2014

Pour les 6-12 ans : Accueil de loisirs

OUVERTURE :

AUTOMNE	Du 21 au 31 octobre
PRINTEMPS	Les 28, 29 et 30 avril les 5, 6 et 7 mai
ETE	Du 7 au 25 juillet

Le centre ouvre de 8h à 18h à la Maison Guimet.

Ouverture dans la mesure où un minimum de 8 enfants fréquentent le centre. Les inscriptions auront lieu environ 15 jours/1 mois avant chaque période. Les programmes sont distribués à l'école.

Pour les enfants de 3 à 6 ans, et en dehors de nos périodes d'ouverture, les familles peuvent inscrire leurs enfants dans un accueil de loisirs ACL (au titre de l'offre intercommunale du CEJ Belledonne)

Contact : ACL : 04,76,87,76,41 / jrouchon@le-gresivaudan.fr / www.acl-grenoble.org

Pour les collégiens- lycéens : 11-17 ans

ACTIVITES ET SORTIES :

_AUTOMNE	Du 21 au 31 octobre
HIVER	Du 10 au 14 mars
PRINTEMPS	Les 28, 29 et 30 avril les 5, 6 et 7 mai

Les programmes, tarifs, horaires et lieux de rendez-vous seront précisés dans le « Bulletin des jeunes ». Il est envoyé par courrier avant chaque vacance.

LE SKI-SURF :

Les inscriptions auront lieu au mois de novembre. Les modalités seront précisées dans les « brèves » de novembre.

LES CAMPS D'ETE :

- **Camp 11-14 ans en juillet à définir par un projet avec les jeunes.**
- **Camp 14-16 ans en juillet à définir par un projet avec les jeunes.**
- **Camp 15-17 ans en juillet à définir par un projet avec les jeunes.**

Les inscriptions auront lieu fin mai, début juin. Les réunions de préparation de camp auront lieu pendant les vacances et certains mercredis après-midi. Le programme des séjours et les modalités d'inscription seront communiqués dans le « Bulletin des Jeunes » spécial camp.

Aide au passage du BAFA

La mairie de Revel accorde une subvention de 260 € pour le passage du BAFA. (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateurs)

Modalités : faire une demande par courrier à la mairie en précisant vos motivations, les dates et lieux de formation. Limité à 5 par an.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la fiche BAFA sur le site Internet de Revel, rubrique animation, rubrique BAFA

Contact : Service animation / Mairie de Revel

04,76,89,86,00 ou 06,87,71,53,04

service-animation@revel-belledonne.com

www.revel-belledonne.com rubrique animation

École

Rentrée 2014 - Inscription à l'école maternelle.

Pour les enfants nés en 2011, l'inscription devra impérativement être effectuée en mairie entre le lundi 6 janvier et le vendredi 31 janvier 2014 sous présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile. Elle ne pourra se faire que par une personne exerçant l'autorité parentale (parents ou responsable légal). Ceci est très important car c'est à la fin du mois de janvier que l'Éducation Nationale comptabilise les enfants pour les ouvertures et fermetures de classes.

Ensuite vous pourrez prendre contact avec le Directeur de l'école, Sébastien MAZET au 04.76.89.80.24 pour convenir d'un rendez-vous et effectuer l'inscription administrative. Merci de vous munir de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et du certificat d'affectation fourni par la mairie.

Un beau palmarès pour l'école de Revel

Cette année, les classes de CM1 et CM2 de l'école élémentaire ont participé au concours « Math'isère » organisé par le CRDP.

Math'Isère est un concours départemental de mathématiques réservé aux classes de CM1, CM2 et 6ème. Il consiste à résoudre 10 problèmes de mathématiques en classe entière en une heure. Chaque problème résolu peut rapporter 8,10 ou 12 points selon la difficulté.



La classe doit également dans l'heure se mettre d'accord pour éliminer deux exercices et placer un joker sur un problème dont les points seront doublés. Mais attention, si le problème est faux, les points sont enlevés !

Après trois épreuves d'entraînement en classe, lors de la demi-finale, les CM1 ont réussi à obtenir le Math'Isère d'or, ce qui signifie qu'ils ont fini dans le 1er tiers des classes de CM1 participantes. Les CM2 quant à eux, ont fini dans les 5 premiers et se sont ainsi qualifiés pour la finale qui avait lieu à Grenoble à l'IUFM et au CRDP le vendredi 14 juin. Là, ils ont terminé premier de leur catégorie.

Les élèves des deux classes ont été très heureux de vivre cette expérience qui sera à renouveler les prochaines années…

Les élèves de la classe de CM2

Rencontre avec des Résistants

Le 2 juillet 2013, les élèves de CM ont eu l'honneur de recevoir à l'école Roger et René, Résistants durant la seconde guerre mondiale. Ce compte-rendu a été rédigé à la suite de la rencontre, collectivement, par les élèves de CM1.

> Quel âge avez-vous aujourd'hui ? Quel âge aviez-vous lorsque vous êtes devenus résistants ?
Roger : J'ai 91 ans aujourd'hui, j'avais 19 ans lorsque je suis devenu résistant.
René : J'ai 89 ans aujourd'hui, j'avais 18 ans alors.

> Quel âge avait le plus jeune résistant que vous avez connu ?
14 ans environ.

> Pourquoi êtes-vous devenus des résistants ?
Nous sommes devenus résistants car nous étions contre le fascisme de l'État français (sa devise n'était pas « Liberté, Égalité, Fraternité » mais « Travail, Famille, Patrie »). Nous étions privés de libertés : nous n'avions pas le droit de sortir le soir, il ne pouvait plus y avoir de syndicats, les maires de gauche étaient destitués, etc.. De plus, on nous imposait de vivre avec des tickets de rationnement. Puis, on nous a imposé le Service de Travail Obligatoire. C'est à ce moment-là qu'il y a eu un afflux de personnes dans les maquis, personnes qui refusaient le STO.
Il faut noter que la Résistance ne se réduit pas aux maquis. Nous avions commencé à résister bien avant, par une résistance non armée, en distribuant des

tracts, des journaux clandestins, en manifestant, etc.

> Où était votre maquis ?

Roger : J'étais au-dessus de Pontcharra. Nous étions dans l'A.S. (Armée Secrète).

René : J'étais plutôt en bas et je faisais le lien avec les maquis. J'étais dans les F.T.P (Francs-Tireurs Partisans).

En réalité, appartenir à l'A.S. ou au F.T.P. n'était pas vraiment un choix de notre part, cela relevait plutôt du hasard. Quand nous allions dans le maquis, nous ne savions pas vraiment à quel groupe il appartenait.

> Comment vous logiez-vous ?

Au début, nous dormions dans des chalets de montagne, dans des vieilles bâtisses et/ou granges, parfois en partie démolies. Nous dormions dans le foin. Plus tard, quand nous avons été obligés de monter en altitude car les allemands nous pourchassaient, nous avons dormi par terre, sur des lits en feuilles de sapin. Nous avions parfois des tentes. Nous devions déménager très souvent.

> Étiez-vous nourris correctement ? Qui vous nourrissait ?

Au début, nous avions peu de ravitaillement. Nous mangions beaucoup de polenta, de pommes de terre et de choux. Plus tard, nous nous sommes mieux organisés. Nous achetions de la nourriture, et des personnes nous en fournissaient aussi. Les maquisards ne volaient pas, mais certaines personnes se sont faites passer pour des maquisards pour se faire de l'argent avec le marché noir. Au sein des maquis, nous avons alors organisé une police.

> Combien étiez-vous dans votre maquis ?

Cela dépendait des moments. Nous pouvions être cinq, ou plus de vingt, ou plus de cinquante, etc. Sur toute la chaîne de Belledonne, il y avait entre 800 et 1 000 maquisards. En 1944, 4 à 5% de la population française était dans la Résistance.

> Y avait-il des femmes dans les maquis ?

Oui, il y avait des femmes. Certaines étaient infirmières et soignaient les blessés ou les malades, d'autres étaient des gradées (capitaines), etc. Les femmes ont beaucoup joué le rôle d'agent de liaison. Elles prenaient beaucoup de risques. Par exemple, elles transportaient des armes dans les poussettes, elles transportaient des tracts et des messages, une qui travaillait à la mairie de Domène a fourni des faux-papiers, des fausses cartes, etc. Les femmes ont joué un très grand rôle dans la Résistance.

> Comment se passaient vos journées dans les maquis ?

Nous nous cachions, nous ne devions pas nous faire prendre, et il fallait survivre. Nous faisions les corvées quotidiennes : épluchage de pommes de terre, coupe et ramassage du bois, etc. A des moments, nous jouions aux cartes pour faire passer le temps. Puis nous nous déplacions. Certains d'entre nous allaient aussi travailler pour rapporter de l'argent au maquis. L'argent revenait toujours au maquis, nous n'étions jamais payés nous-mêmes.

> Rencontriez-vous des résistants d'autres maquis ?

Oui, cela arrivait, car nous bougions beaucoup. Il y avait différentes formes de maquis : dans le Vercors, les maquis étaient structurés par des militaires ; dans le Grésivaudan, ils étaient plus dispersés, encadrés par des officiers de réserve plutôt âgés. Les maquis communiquaient entre eux.

> Quelle ambiance régnait-il dans les maquis ?

Il y avait beaucoup de solidarité et de camaraderie. Il y avait peu de disputes. Il fallait être très uni.

> Avez-vous souffert dans le maquis ?

Au début, nous avons souffert de la faim. Après, nous étions habitués à cette vie, nous ne souffrions pas trop.

> Vos familles étaient-elles en danger ?

Oui, elles pouvaient l'être. Il y avait toujours la menace des allemands, mais aussi des miliciens ou d'autres personnes qui pouvaient nous dénoncer. Par exemple, les allemands sont souvent allés interroger les parents de Roger pour savoir où étaient leurs fils. Un jeune maquisard a dû se rendre aux allemands un jour car ceux-ci menaçaient de brûler son village. Il a été retrouvé fusillé.

Les allemands pouvaient aussi menacer de prendre des membres de nos familles en otages. Nous avions peur pour nos familles.



> Aviez-vous d'autres membres de votre famille dans la Résistance ?

Les deux frères de Roger étaient également dans les maquis : le premier y est monté très tôt, car il avait été appelé pour la relève ; le second

est monté ensuite car les allemands venaient souvent poser des questions à leurs parents.

> Avez-vous participé à des combats armés ?
Au début, nous avions peu d'armes, celles-ci étaient récupérées ça ou là. Il a fallu attendre les parachutages pour avoir des armes, mais c'était bien tard. Nous participions à des attaques de convois sur la route, à des accrochages de colonnes allemandes, à des sabotages. Nous obéissions aux ordres de notre commandement.

> Quelles ont été vos principales actions de Résistance ?
René a participé à l'attaque du pont de Montmélian : entre 40 et 50 camions étaient sur le pont, une quinzaine de résistants ont tiré à partir du bois, il y a eu plus de 80 allemands tués.
René a participé au sabotage du train blindé de Pontcharra (500 kilos de dynamite, des tôles ont volé jusqu'à 1 km).

> Que ressentiez-vous pendant les attaques ?
Nous étions très volontaires, fiers de participer. Nous n'avions pas peur. Nous ne savions d'ailleurs pas ce que nous risquions en cas d'arrestation.
Nous ne doutions jamais : nous voulions libérer notre pays, nous étions sûrs de gagner, nous étions sûr que ce que nous faisions était bien, que c'était ce qu'il fallait faire.

> Avez-vous été arrêtés par les allemands ?
Non. Roger a un jour failli être arrêté dans un train par la milice, mais il s'est sauvé en sautant du train roulant. Ceux qui étaient arrêtés risquaient d'être fusillés ou déportés.

> Avez-vous perdu beaucoup de camarades ?
Il n'y a pas eu de morts dans notre maquis, juste des blessés. Après oui, nous avons perdu des camarades, quand nous nous sommes engagés, à partir de septembre 1944, dans l'armée régulière, au 11ème et au 13me bataillon des chasseurs alpins. Nous avons continué la guerre en tant que militaires, jusqu'en Italie.

> Avez-vous eu des traîtres dans votre maquis ?
Il y en avait parfois.

> Avez-vous connu des collaborateurs ?
Oui, ceux qui étaient connus, et ceux pour lesquels nous n'avons jamais su. Il fallait toujours faire attention, se méfier de tout le monde. La menace venait des collaborateurs, mais aussi de la milice et une partie de la gendarmerie. D'autres gendarmes nous ont aidés, nous ont fourni des armes.

> Connaissiez-vous Fort Barraux ?
Oui, car nous sommes de la région. Nous le connaissions surtout comme lieu de détention. Nous savions qu'il y avait des prisonniers, des communistes et des résistants arrêtés, puis des juifs.

> Que saviez-vous de Hitler et de ses idées ?
Pas grand-chose. On en entendait peu parler.

Etiez-vous au courant que les allemands voulaient arrêter tous les juifs ?
Non, pas vraiment. Mais des personnes de la région ont aidé des familles juives, dont des familles évadées de Fort-Barraux.

> Saviez-vous qu'il existait des camps de concentration et d'extermination ?
Non plus.

> Avez-vous entendu l'appel du Général de Gaulle ?
Non. Nous ne savions pas grand-chose. Ce n'est que plus tard, quand Jean Moulin a été parachuté plusieurs fois en France et a organisé la Résistance et les F.F.I. (Forces Françaises de l'Intérieur), que nous avons entendu parler de tout ça.

> Etiez-vous au courant de la préparation du débarquement ?
Pas du débarquement de Normandie. Mais nous avons vite été informés du débarquement de Provence, car les allemands, pour fuir, remontaient dans les vallées du Rhône et de l'Isère. Nous en avons profité pour faire des accrochages sur les colonnes allemandes.

> Avez-vous vu les Américains libérer Grenoble ?
Non, nous étions en Savoie à ce moment-là. Nous les avons vus plus tard. Nous leur avons remis nos prisonniers, et ils ont dit que c'était les leurs …

> Après la guerre, avez-vous continué à rencontrer vos camarades de maquis ?
Oui, pendant quelques temps, Puis, nous avons ensuite été séparés par la vie de tous les jours : nous avons fondé une famille, mené chacun notre vie. Dans les maquis, il y avait aussi des personnes venant de partout. Donc après nous nous sommes retrouvés éloignés géographiquement.
Nous avons créé une amicale. Au niveau local, nous sommes restés unis.

> Que vous a apporté cette période de Résistance ?
Au départ, nous étions contents d'être libérés, puis nous n'y avons plus pensé. Ce n'est que plus tard que nous nous sommes rendu compte de l'importance de nos actions et du programme établi par le Comité National de la Résistance (C.N.R.). Nous nous sommes dit qu'il fallait en parler, qu'il y avait un devoir de mémoire.

> Devons-nous encore résister aujourd'hui ?
Il faut continuer de résister, continuer de lutter pour les valeurs de la Résistance. Notamment dans la période actuelle, car nous perdons beaucoup de ce qui a été gagné avec la Résistance et le C.N.R.

Sur la photo :
Roger Evrard et René Paget, Résistants
Alain Gontran et Gilbert Pont, Amis de la Résistance

La vie des associations

Cantine de Revel

Une rentrée bien attaquée !...

Et voilà, la rentrée est arrivée, les vacances oubliées…et le retour des bonnes habitudes :

- Mise en place des règles de vie qui sont approuvées et signées par les enfants...AVEC GAIETE !
- Un chef de table nommé à chaque repas...PLEBISCITE !
- Une équipe remontée à bloc ! ...ENJOUEE !
- Des animations proposées mais pas imposées …CA C'EST VRAI !

Notre équipe :

Christine, Edwige, Aline, Michèle, Mélanie, Marjorie accueillent les enfants sur la pause déjeuner et sont accompagnées d'Emilie, responsable des animations et bien sûr, Sylvie notre chef cuisinière toujours prête à faire plaisir à nos petites têtes blondes.….et bien sûr le bureau composé de parents bénévoles qui font tourner cette petite entreprise.



La Semaine du Goût du 14 Au 20 Octobre 2013

La semaine du goût a lieu tous les ans depuis 1990 et la cantine du village Conseil Municipal est fidèle en proposant à vos enfants des plats, des goûts et des couleurs qui sortent des sentiers battus …surveillez le site de la cantine qui vous informera des menus.

Assemblée Générale...

Rendez-vous en octobre … date non définie ….afin de faire un point sur l'année écoulée et programmer l'année à venir...
La présence des parents d'enfants inscrits à la cantine est nécessaire ! L'occasion aussi pour les nouveaux venus de voir le fonctionnement de la cantine.
Surveillez les cahiers et panneaux d'affichage...
Nous vous attendons. Nombreux !!!!

Rappel du fonctionnement

- Les changements ponctuels de fréquentation signalés avant le 25 du mois en cours pourront être pris en compte dans le planning du mois suivant. Ils doivent être signalés par mail à l'adresse : arsr.planning@gmail.com
- Pour les annulations (enfants malade par exemple) ou commande de repas exceptionnel de dernière minute, ainsi que pour les commandes des repas des enfants de maternelle en formule 5 repas, merci de bien vouloir prévenir Sylvie DAVID par téléphone au : 04.76.89.82.78 (laissez vos messages)
- ATTENTION : Les modifications doivent rester exceptionnelles.

Pour toute correspondance avec le Bureau n'oubliez pas l'adresse mail de l'association : arsrevel@gmail.com
Ou contacter Sandrine GAYET au 04/76/89/86/29 - Caroline BRINGOLF au 04/38/37/01/41

AFR Reveloisirs

L'Assemblée Générale aura lieu le samedi 30 novembre à 10h00 Grange Freydane.
Le café, le thé et les croissants seront offerts.
Nous vous attendons nombreux !

Renseignements pratiques

- Les horaires et lieux précis de toutes les activités sont en ligne sur le site internet de Revel.
- Notre nouvelle adresse email : afrrevelloisirs@gmail.com

Nous sommes toujours à la recherche de correspondants pour nos activités. Nous sommes à votre disposition pour vous expliquer le rôle de correspondant, essentiel pour le passage des informations entre les intervenants, les adhérents et le bureau de l'AFR.

La rentrée 2013-2014

Cette année, c'est sous un soleil radieux que le Forum des Associations a accueilli les revélois prêts à reprendre le sport et leurs activités culturelles ou artistiques.

Les inscriptions ont été effectuées par les bénévoles du bureau AFR, des intervenants et certains correspondants. Voici les activités qui ont démarré dès le 16 septembre cette année :

Activités enfants et ados

L'éveil à la danse Africaine (Magali Tocan) accueille toujours un grand nombre de participants. Contact :afrrevelloisirs@gmail.com

L'éveil à la danse classique pour les jeunes enfants a débuté le mercredi 18 septembre. Ce cours est ouvert aux enfants à partir de 6 ans. Il reste quelques places. Contact : Christine Rebischung au 04.76.89.19.55 ou mail afrrevelloisirs@gmail.com

L'activité Théâtre Enfants et ados (Chantal Foucher) se maintient côté ados *mais pourrait disparaître pour le groupe enfants*. Elle a lieu le mercredi de 13h30 à 14h30 pour les enfants et de 14h30 à 16h30 pour les ados.

N'hésitez à amener vos enfants faire un essai gratuit ! Plus d'infos en contactant Claire MASTROPIETRO au 04.76.89.81.20 ou afrrevelloisirs@gmail.com.

L'activité Guitare enfants et l'éveil musical ont fait le plein. L'AFR recherche quelqu'un qui souhaite devenir le correspondant de cette activité, faites-vous connaître par mail afrrevelloisirs@gmail.com.

L'Atelier Terre enfants animé par Estelle Rajat se déroule les lundis toutes les deux semaines à 16h45 à la maison Guimet. Contact : afrrevelloisirs@gmail.com

Le Cirque enfants permet aux plus petits de découvrir une première activité ludique et dynamique. L'activité se déroule le mercredi matin de 10h00 à 12h00. Contact : afrrevelloisirs@gmail.com

L'activité Échecs démarrée l'année dernière, a pu être renouvelée avec succès. Elle se déroule le mardi de 17h15 à 18h30.
Si des adultes sont intéressés, faites-le nous savoir, nous pouvons monter un autre cours : afrrevelloisirs@gmail.com

Activités adultes

Le premier stage terre adulte aura lieu le samedi 13 octobre de 9h à 13h. N'hésitez pas à nous rejoindre. Vous pouvez participer à un stage sans vous engager sur le reste de l'année. Contact : afrrevelloisirs@gmail.com

En ce qui concerne l'atelier Théâtre adultes, pour tout renseignement, contacter Claire Mastropietro au 04.76.89.81.20 ou afrrevelloisirs@gmail.com

Les danseuses Danse africaine adultes viennent s'exercer salle de l'Oursière le mercredi soir à partir de 20h30 et les joueurs de Djembé également le mercredi soir à 19h30 grange Freydane. Pour tout renseignement : afrrevelloisirs@gmail.com

Les cours d'Aquarelle de Frédérique Sirvent reprennent en octobre. Ils auront lieu dans la petite salle du nouvel Espace Guimet de 14h00 à 16h00 toutes les deux semaines, le jeudi. Pour tout renseignement, contacter Anne-Charlotte Devignes au 04.76.89.83.01 ou afrrevelloisirs@gmail.com

Le Tai-Chi-chuan, les cours ont lieu le lundi soir et le mardi soir (Gymtao) Espace Guimet à 20h00.
Renseignements : Christian Kissel 04.76.89 .51 29 ou afrrevelloisirs@gmail.com

Le cours de Danse « Modern Jazz » a débuté le 16 septembre salle de l'Oursière à 20h30. Les cours auront lieu tous les lundis de 20h30 à 22h00. Il reste quelques places. Pour tout renseignement, contacter Christine Rebischung au : 04.76.89.19.55 ou envoyer un mail à afrrevelloisirs@gmail.com

Les activités nouvelles ou relancées

Le cours de Dessin/Peinture ont lieu à l'Espace Guimet tous les merccredis de 16h00 à 18h00. Il reste quelques places. Pour tout renseignement, envoyer un mail à afrrevelloisirs@gmail.com

Les cours de Scrapbooking auront lieu le mardi de 16h30 à 19h00.

L'activité Couture aura lieu un samedi par mois de 14h00 à 18h00. Réunion de présentation le 26 septembre à 20h30 à l'Espace Guimet. Contact : afrrevelloisirs@gmail.com

Petit mot de «l'ex» et «future ex» ☺

Petit mot de « l'ex » secrétaire, correspondante d'activité(s), trésorière adjointe, trésorière, présidente, vice-présidente, puis de nouveau trésorière et bientôt « future ex » membre du Bureau AFR…

« *Voilà, c'est fini, on va pas s'dire au r'voir comme sur le quai d'une gare », ou bien : « je suis venu (vous) dire que je m'en vais »… Oui, cette fois-ci, j'ai enfin décidé de sauter le pas, je quitte l'association après 12 années de bons et loyaux services, 12 saisons de mise en place des activités des jeunes et des moins jeunes, de participation au forum du mois de septembre, d'organisation des événements et spectacles, 12 années de réunions de bureau conviviales, joyeuses mais studieuses et efficaces, sans oublier les soirées et les fêtes mémorables (la cuvée 2007 - 2008 fut particulièrement riche en la matière, mais la cuvée 2013 - 2014 est bien partie elle aussi !).*

Venez rejoindre le Bureau, on ne s'ennuie jamais, et si, parfois, j'ai eu mal au ventre, c'est d'avoir trop ri ! Avec l'équipe actuelle, dynamique et enthousiaste, comment résister ? Voilà pourquoi sans doute, cela faisait 3 ans que je n'arrivais pas à lâcher mon fauteuil au sein du Bureau. Mais à présent, franchement, j'ai « fait mon temps » : mes enfants ont grandi, et ce sont les vôtres désormais qui attendent de vous voir rejoindre le Bureau AFR. Comment vous décrire la fierté dans leur regard lorsqu'ils vous voient derrière les stands de l'AFR au forum des associations ? Comment vous expliquer leur joie lorsqu'ils sont avec vous pour vous aider à préparer la fête de l'été ou les autres événements organisés par l'AFR ? En regardant mes ados lors de la dernière fête de l'été, je me disais que, peut-être, ils feraient la même chose dans un futur plus ou moins lointain, c'est-à-dire qu'ils s'investiraient dans un service rendu au public, qu'ils deviendraient bénévoles au sein d'une association.

Bien sûr, être bénévole prend un peu de temps. Parfois, lorsque je rentrais de mon travail dans la vallée, ce n'était pas évident de ressortir de la maison pour aller œuvrer au sein du Bureau. Mais dès que j'arrivais en réunion, j'oubliais ma lassitude, je retrouvais mes amis (car c'est aussi par le biais des associations que la plupart de mes amis revélois le sont devenus), et finalement, ces réunions ont toujours été des moments de détente. Ce fut aussi une belle expérience humaine, avec quelquefois des périodes moins faciles, des débats animés et des décisions à prendre pas toujours simples. Mais cela fait aussi partie du jeu…

Bien sûr, lorsque je serai disponible, je serai encore là pour aider le Bureau AFR pendant les événements qui seront organisés (toute cette agitation annuelle me manquera certainement un peu, et il me faudra une petite piqûre de rappel de temps en temps ☺…).

Désormais, je vais consacrer mon temps libre à des passions plus personnelles, à ma famille bien sûr, mais pas seulement ☺ !

N'oubliez pas de venir à notre Assemblée Générale du 5 octobre, apportez vos envies et vos idées, venez avec votre enthousiasme et votre personnalité, c'est aussi ce qui fait la richesse de notre association.

Dominique CAPRON

PS : et merci à l'équipe actuelle d'avoir supporté mon sens du détail, ma chasse aux porteurs de clés et mon obsession de l'équilibre ! »

Zoom sur la méditation

Patrick VALLON, intervenant de la méditation, a souhaité apporter les précisions suivantes sur son activité :

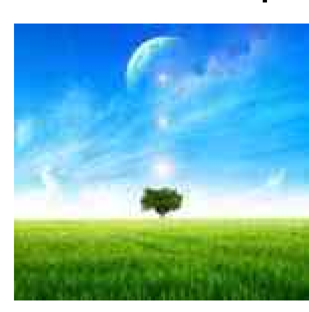
« L'époque que nous traversons, bien qu'elle soit indéniablement une source de progrès scientifiques et sociaux, est aussi un « formidable » générateur de stress et d'angoisses. Entre les anxiétés liées au travail, les crises financières, les questions sociétales et l'envie de préserver sa famille, il est tout à fait normal de ne « plus savoir où donner de la tête ».

L'état d'esprit dans lequel nous vivons est alors comparable à un verre d'eau, rempli de boue et en perpétuelle agitation : c'est la confusion. L'eau est trouble comme l'est notre esprit. Pour rétablir notre clarté et notre équilibre, nous devons laisser décanter l'eau. La méditation est à l'image de cette décantation : retrouver notre clarté naturelle et faire émerger une paix intérieure.

Le simple fait de laisser nos pensées anxiogènes se reposer nous fait accéder à une vision plus claire des choses et événements qui nous entourent, et par conséquent à une meilleure compréhension. Tout naturellement nous retrouvons le goût d'une vie plus simple, faisant éclore une légèreté et une joie oubliées.

Pour autant cette action de décantation simple en apparence l'est moins dans la pratique. En effet, sans cesse sollicités par l'extérieur, nos sens sont constamment en éveil. Nous nous approprions l'agitation du monde jusqu'à nous confondre avec lui. Ainsi nous croyons que notre état naturel est celui de l'anxiété, de notre confusion ou de notre agitation. Nous oublions alors qui nous sommes réellement. C'est pourquoi il est important d'apprendre à se ré intérioriser pour se redécouvrir et permettre l'émergence d'un espace d'apaisement.

C'est-ce que propose l'atelier de méditation de REVEL, au travers d'une approche ludique et progressive. Les différents cycles proposés suivent un ordre précis pour amener tous les participants à expérimenter et intégrer à leur rythme les notions de base de cette pratique ancestrale. Au fil des sessions vous ressentirez les bienfaits que peut vous apporter la méditation :



- **Diminution du stress et de l'anxiété,**
- **Détente du corps,**
- **Développement de l'attention et de la concentration,**
- **Amélioration de l'état de santé,**
- **Meilleure connaissance de soi,**

Et bien d'autres bénéfices que la science atteste et découvre au fur et à mesure des nombreuses études qu'elle mène sur ce sujet !

Alors n'hésitez pas ! Osez franchir le pas ! Rejoignez-nous et découvrez la méditation !

Pour plus d'information, contactez l'AFR *afrrevelloisirs@gmail.com* **ou Patrick VALLON** *patrick.vallon@lilotzen.fr*.

Une séance découverte basée sur la pleine conscience vous sera proposée prochainement.

Patrick VALLON

Chorale « A Travers Chants »

Vous aimez chanter ?

N'hésitez plus, venez nous rejoindre tous les mercredis hors vacances scolaires à partir de 20H15 pour débuter le chant à 20h30 et finir à 22H dans la salle bleue de la maison Guimet.

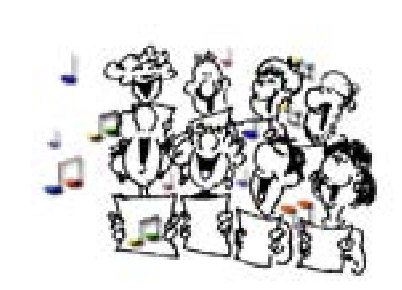
Notre chorale manque de voix d'hommes et accueille volontiers les femmes.

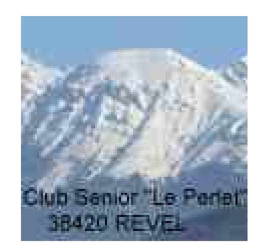
Cette année 2 chefs de chœur, Laurence et Caroline, se partageront les répétitions et nous avons déjà plusieurs projets de concert pour l'année.

Notre répertoire est varié : traditionnel de divers pays, classique, madrigal, chanson de quête, gospel, jazz etc.

Vous pouvez venir à 2 ou 3 répétitions sans vous engager, juste pour le plaisir de chanter et après… peut-être prendrez-vous le virus, c'est un risque à prendre !

Solange Billard, présidente de la chorale
billard.solange@orange.fr - 06 82 99 89 51





LE PERLET

Au programme de la fin de saison 2012-2013 :

Le périple des randonneurs :

Les randonneurs vont traverser la méditerranée à destination du Maroc du 28 septembre au 10 octobre.

Une semaine de randonnée dans le massif du Toubkal. L'ascension du Toubkal (4167 m) est progressive, la récompense en est la magnifique vue sur la haute chaîne et la plaine de Marrakech, avec le contraste entre les cols enneigés, le bleu azur du ciel marocain et les lointains sahariens estompés par les brumes chaudes.

Une semaine à Essaouira. Sertie dans ses remparts roses, Essaouira, la ville bleue et blanche défie l'Atlantique en maintenant le charme et l'authenticité d'une terre perdue dans le temps. Cette semaine s'achèvera par une journée de visite dans la ville impériale de Marrakech.

Sortie culturelle et gastronomique :

Le club propose à ses adhérents la visite de la fonderie de cloches Paccard à Annecy le jeudi 24 octobre. La visite sera suivie d'un repas au restaurant.

Bientôt l'Assemblé Générale du Perlet

Le club tiendra son Assemblée Générale annuelle le samedi 9 novembre 2013. Pour perpétuer la tradition du club, cette journée se déroulera ainsi :

- De 10h à 12h : Assemblée Générale à la salle Guimet (rez-de-chaussée)

- A partir de 12h, apéritif suivi du repas offert par le club à ses adhérents.

Cette journée est, chaque année, largement honorée puisqu'elle enregistre entre 80 et 90% des adhérents du Perlet. C'est donc l'occasion idéale de parler du club, de débattre des actions menées, d'envisager de futurs projets, afin d'élever toujours plus haut le degré de satisfaction de tous.

Cette journée est aussi l'occasion, pour certains d'entre nous de révéler leur talent de gestionnaire, ou plus simplement leur dévouement, en proposant un peu de leur temps pour le club lors de l'élection du prochain Conseil d'Administration.

Il est bon, avant cette journée de présenter le club à ceux qui ne le connaissent pas encore et qui souhaiteraient l'approcher.
Cette année le club compte cent adhérents dont 61 femmes et 39 hommes. Sa gestion est confiée à un Conseil d'Administration élu à l'Assemblée Générale de 2012 pour 1 an, composé de 14 bénévoles (7 hommes et 7 femmes dont le Président) – Les statuts de

l'association prévoient un conseil d'au moins 12 membres et ne fixent pas de limite supérieure, ce qui permet une large participation.

Vous avez 60 ans et plus, venez nous rejoindre en adhérent au club et en participant à ses activités.

Pour adhérer au club Le Perlet, contacter notre secrétariat (voir les coordonnées ci-dessous) et remplissez dans la joie, une fois n'est pas coutume, un chèque de 25 Euros (adhésion).

Secrétariat du Perlet :

Adresse Email : le-perlet@revel-belledonne.com

Téléphone secrétariat : 04 76 77 36 24

Adresse postale : Le Perlet - Mairie - 38420 REVEL

Rappel des activités pour l'année 2012 - 2013

- Activités sportives

Randonnées en raquettes à neige

Randonnées pédestres

Aquagym

Pétanque

Initiation à la spéléologie

- Activités ludiques

Jeux de cartes (belote - rami - tarot - bridge)

Scrabble

Atelier mosaïque et déco patch

Atelier couture (Tricots)

- Activité intellectuelle

Conférences

- Activité culturelle

Poursuite du cycle de découverte du patrimoine du Dauphiné.

Expositions

- Manifestations

Le club organise tout au long de l'année des manifestations :

Loto

La traditionnelle et ancestrale *mondaison*

Après-midi récréative (jeux - goûter - amusements)

Activités pour l'année 2013 - 2014 :

Toutes les activités pratiquées en 2013 sont renouvelées.

Le dimanche 1er décembre 2013, nous commencerons la saison par le traditionnel LOTO à la salle de l'Oursière à Revel à partir de 14 h.

Le samedi 25 janvier 2014 après midi toujours à la salle de l'Oursière, MONDAISON (la mondaison consiste à séparer les cerneaux de la coquille des noix pour ensuite en faire de l'huile.) suivie d'un casse-croûte.

Les manifestations du LOTO et de la MONDAISON sont ouvertes à tous. (Adhérents et non adhérents).

Samedi 15 mars, après-midi récréative

APE

L'APE (Association des Parents d'Élèves) vous souhaite une bonne rentrée à tous et espère vous rencontrer prochainement à l'occasion des manifestations qu'elle organise au fil de l'année. Goûter jeux, marché de Noël, carnaval, marché aux fleurs, Fête de l'été sont des occasions de se rencontrer et de passer un moment agréable ensemble…





Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues qu'elles soient occasionnelles ou régulières car plus nous serons nombreux à participer à l'organisation moins cette charge sera lourde pour ceux qui font vivre cette association.

L'APE grâce à la mobilisation des parents a réussi l'année dernière à doter chaque classe des écoles maternelle et primaire d'une enveloppe de 400€ ayant permis la mise en place de projets pédagogiques et de sorties scolaires.

Les enfants comptent sur vous !



Un concert pour financer la classe découverte de CP et CE1

Les parents des élèves des classes de CP et CE1 vous donnent rdv : le samedi 12 octobre pour un concert de Mayor à la salle de l'Oursière

Ouverture des portes à 19h30

Venez nombreux car cette action permettra de participer au financement du projet de classe découverte de 4 journées sur le thème de la forêt pour ces deux classes, avec le soutien de l'APE.

Un moment convivial, et en musique, pour les petits et les grands.

Le rdv est pris. On vous attend.

Tarifs :

6 € pour les adultes / 3 € pour les enfants

Bibliothèque municipale

Des nouvelles de la bibliothèque

Durant tout l'été la bibliothèque a ouvert ses portes chaque samedi matin de 10 à 12h00. Enfants ou adultes ont ainsi ont pu profiter des ouvrages mis à leur disposition pour s'adonner aux lectures d'été. Avec la rentrée scolaire le rythme habituel des permanences à repris : lundi et jeudi de 16 à 18h00, samedi de 10h00 à 12h00. Vous pouvez consulter le catalogue des documents de la bibliothèque de Revel sur le site www.abiblio.com/revelopac.

Écrivains en Grésivaudan

La **13e édition d'Écrivains en Grésivaudan** aura lieu du **14 au 16 novembre 2013**.

. Des rencontres avec 6 écrivains sont planifiées les 14, 15 et 16 novembre. Les écrivains participants seront François Garde, Guy Goffette, Michèle Lesbre, Pia Peterse, Raphaëlle Riol, Blanche Cerquiglini. Parmi les rencontres les plus proches géographiquement de Revel signalons celle avec Michel Lesbre le vendredi 15 novembre à 18h30 à la médiathèque de Domène ainsi que François Garde à Saint Ismier le même jour à 20h30. Les derniers livres de Michèle Lesbre sont « Écoute la pluie » et « Un lac immense et blanc ». Pour François Garde nous citerons « Ce qu'il advint du sauvage blanc » et « Pour trois couronnes ». La bibliothèque de Revel détient pour quelques temps « Écoute la pluie », et « Ce qu'il advint du sauvage blanc ».

En supplément de ces rencontres, des animations autour du livre sont prévues :

Lectures-spectacles

Des lecteurs, formés lors d'un atelier "lecture à voix haute" animé par Henri Thomas de l'association *La Compagnie du Jour*, **lisent des extraits des livres des auteurs invités.**

mardi 15 octobre - **18h30** - **Médiathèque** - **Pontcharra**

samedi 19 octobre - **10h00** - **Médiathèque** - **Le Versoud**

jeudi 7 novembre - **18h30** - **Maison Bergès** - **Lancey**

vendredi 8 novembre - **12h30 - 13h30** **Lecture balade dans les restaurants de l'***Éco-centre La Brasserie du chardon*, *Le Tonneau gourmand* **et le** *Carré de Flo* - **Crolles**

dimanche 16 novembre - **9h30** - **Espace Aragon - Villard-Bonnot en collaboration avec l'association de l'Espace Aragon**

Échanges autour des livres des auteurs invités

Présentation des auteurs invités, lectures d'extraits de leurs livres, rencontre informelle pour un temps d'échange entre lecteurs

samedi 19 octobre - **10h30** *Petits déjeuners gourmands* - **Bibliothèque** - **Bernin**

jeudi 24 octobre - **19h00** - *La Marmite Campanaise* - **Les Adrets (petite restauration possible)**

samedi 26 octobre - **10h30** *Les lecteurs parlent aux lecteurs* - **Bibliothèque** - **Le Touvet**

samedi 2 novembre - **10h00** - **Bibliothèque** - **Murianette**

mardi 5 novembre - **20h30** **Lectures "Mises en bouches"- Bibliothèque** - **Le Touvet**

samedi 9 novembre - **10h00** *Bibabrac, les cafés de la bib*. - **Bibliothèque** - **Crolles**



Syndicat d'Initiative de Revel-Belledonne

Mieux connaître nos artisans et prestataires de services

En complément du dépliant "Bienvenue à Revel, Porte de Belledonne" présentant l'offre d'hébergement, de commerces, de produits du terroir, artisans d'art et services publics, le Syndicat d'Initiative a publié fin juin un dépliant recensant les artisans et prestataires de services de Revel.

Réalisé en partenariat avec la Banque Populaire des Alpes (agence de Domène), ce document répertorie quelques 48 entreprises et prestataires qui ont leur siège et activité sur notre commune.

Des entreprises du bâtiment (architecture, terrassement, second-œuvre), aux espaces verts, à l'informatique ou à la formation-conseil en passant par la santé, tout a été recensé.

Revel est particulièrement riche de ses entreprises. Le Syndicat d'Initiative a souhaité faire mieux connaître leurs prestations à ceux qui y vivent comme à ceux qui projettent de s'y établir.

Ce dépliant, tiré à 1500 exemplaires, est encarté dans le présent "Revel-Dialogue". Il est également disponible à la mairie et dans les commerces du village. Mis dans un présentoir, il accompagne le dépliant "Bienvenue à Revel" ainsi que le prochain plan de Revel édité par la commune avec les noms des rues et voies. Ces informations pourront être mise à jour sur le site www.revel-belledonne.com.

S'inscrivant dans une optique de développement durable, le Syndicat d'Initiative apporte son soutien aux entreprises, souvent jeunes, qui constituent toute la richesse et l'avenir de notre communauté.

Des compétences existent près de chez vous … consultez les !

Revel, village fleuri

Chaque année des efforts sont faits par la commune et par les particuliers pour rendre notre cadre de vie toujours plus accueillant. Cela passe par le fleurissement mais aussi par l'entretien de ses abords. Depuis 2007, le Syndicat d'Initiative organise un concours des maisons fleuries. Cet été, le jury local est passé dans la quarantaine de hameaux de la commune et rendra public ses résultats à l'occasion de la remise des prix.



Pour l'heure, la commune de Revel s'est inscrite au concours départemental 2013 des villages et maisons fleuris. Le jury départemental a rendu visite le 18 septembre à Revel où le recevaient (notre photo) Laurence LEROUX pour la municipalité et Roger BANCHET pour le Syndicat d'Initiative.

Après la visite du village, le jury a observé de l'extérieur les 3 maisons qui avaient préalablement été sélectionnées : Isabelle SOULBIEU au Soubon, Nicole BELIN aux Geymonds et Michel DAVID à Charrières Neuves. Le verdict sera dévoilé à l'automne. Rappelons que dans le passé, Simone Arnaud et Michel

Fête de la Pomme

Ramenez vos pommes et repartez avec le jus!

Fabrication et Vente de BOUDINS

VIDE GRENIER

(Inscription gratuite sur place)

Nombreuses animations de 9h à 12h
Atelier fabrication de pain et cuisson dans le four, atelier choucroute, pôle artisanat, marché de Revel,...



La passerelle

Il était une fois des parents, des enfants, des personnes âgées, des célibataires, et même des animaux à 4 pattes, vivant aux alentours de la Bourgeat (Revel). Tout ce petit monde aimait bien se rendre au centre du village où la Vie, avec un grand « V », s'épanouissait au travers différentes activités. Seulement le chemin était semé d'embûches, et l'obstacle le plus dangereux était la portion de route D 11, qui mène jusqu'au village et qui s'avère aux heures de pointe, très passante avec des véhicules roulant relativement vite.

Un beau jour d'été, nous avons vu des hommes et de grosses machines creuser des caniveaux par-ci, monter un mur en rondins de bois par-là, raboter des talus de terre, fabriquer une passerelle, grignoter le vieux macadam afin de faire place neuve pour un nouveau revêtement.



Depuis, c'est un réel plaisir de se rendre au village à pied en empruntant ce cheminement piéton, que ce soit le matin pour l'école, tout au long de la journée et de la semaine au grès des différentes activités. Merci pour cette belle réalisation.

Marion Baran-Marszak

ETAT CIVIL

Toute parution d'avis de mariage, naissance ou décès nécessite une autorisation des intéressés. S'adresser en mairie.

Mariage

- **BAFFERT-FORGE Cécile et IMBERT Grégory, le 6 juillet 2013**
- **BLANC Jérôme et DURAND Jean-Paul, le 21 septembre 2013**

Echappée Belle

Imaginons parcourir en courant la distance de Revel à Genève, sans dormir ou presque. Pour corser la chose, imaginons dans le même temps, parcourir une dénivelée équivalente à 10 fois celle séparant le parking de la Pliou au sommet du grand colon.

Ce dernier WE de septembre, la grande majorité des Revélois ne s'est heureusement pas lancée dans cette aventure et l'a « Echappé Belle » !

L'Échappée Belle, c'est le nom de cette course en montagne ou Ultra Trail, reliant Vizille à Aiguebelle, c'est-à-dire 140 kms de distance pour 10 000 m de dénivelé.

Qu'est-ce qui pousse les hommes à courir, suer, souffler, souffrir, s'estropier… ?

Les 615 inscrits en solo et les 82 inscrits en duo (la moitié du trajet chacun) avaient probablement la réponse… ou pas.

On pourrait aussi poser la même question aux 2300 participants de l'Ultra Trail du Mont Blanc qui avait lieu le même WE ou à ceux de l'Ultra Trail des 4 Massifs qui avait lieu le WE précédent.

Quoi qu'il en soit : une grande et belle expérience pour les coureurs, les accompagnateurs mais aussi pour les bénévoles qui assuraient la sécurité et le ravitaillement tout au long du parcours.

Petits morceaux choisis

Les randonneurs du Perlet s'étaient portés volontaires pour intégrer l'organisation de l'Ultra Trail de Belledonne "Échappée Belle".
- 3 d'entre-eux ont été affectés au poste de ravitaillement situé au refuge de la Pra
- 2 autres ont assuré la surveillance et le contrôle au poste montagne situé aux lacs du Doménon.

Cette équipe est montée, dès jeudi, au refuge de la Pra pour y passer la soirée et préparer la journée du lendemain.

Le jour de la course, d'autres randonneurs du Perlet et plus largement de Revel ont rejoint les 2 équipes de contrôle pour soutenir et encourager les athlètes et mettre de l'ambiance.

Nous pensions voir passer devant nous des supers turbos, des TGV, des bipèdes accros au chrono ; et bien oui, il y en a eu - les 20 premiers courraient pour la gagne, tout à leur honneur, tant les performances sont impressionnantes - Bravo à ces athlètes ! Et puis, au fur et à mesure du chapelet des coureurs, sont passés des gentlemen, soucieux, eux aussi, de performance, mais également enveloppés de sympathie, de sourire malgré l'effort, d'élégance, de grâce, nous remerciant presque de les applaudir et de les encourager ; quelle humilité !

Merci à tous les Revélois d'avoir répondu présent pour encourager tous ces athlètes…. et … BRAVISSIMO A TOUS CES COUREURS

Les randonneurs du Perlet



Non les coureurs ne nous remerciaient pas « presque » de les encourager. Ils le faisaient presque tous. Beaucoup d'entre eux nous demandaient si l'on n'avait pas trop froid ou si le temps n'était pas trop long. Certains prenaient même le temps de s'arrêter, juste pour partager leur joie d'être là. Parmi les derniers à passer pourtant, le doute pouvait s'immiscer dans les esprits ou la détresse dans le regard au moment de capituler.

Compliqué d'atterrir après un tel voyage !

D & Z

« Plus qu'une course, cette traverse intégrale Sud-Nord de notre massif est une aventure, un réel voyage dans la montagne mais aussi au fond de soi-même. J'ai traversé des moments de doute, de solitude, de douleurs. Au bord de l'abandon avant d'attaquer la 2eme nuit, la famille et les amis ont su me remotiver. Il me reste beaucoup de belles images dont celle d'un troupeau de bouquetins surplombant les coureurs au col de la vache, le lever du jour au col du Morétan encouragé par des bénévoles extras et puis bien sûr le passage de la ligne d'arrivée à 5h du matin après 47h de course, ému et fier aux cotés de ma fille Lucie.

Laurent



« La croix de Belledonne depuis le lac du petit D*omènon* **»**

La montagne est belle, profitons du moment présent »



J'étais parti dans l'idée que ce serait dur mais beau et ce fût le cas. Ce genre de raid laisse des traces, mais de belles traces. Une fois les doutes oubliés, les petites blessures passées, l'esprit ne se souvient que du plus beau. Des cols au petit jour, sous le soleil ou dans la brume, les pierriers où le mot « courir » ne se conçoit même pas, des sentiers qui nous permettent d'admirer toute la beauté de ces sommets, mais surtout des lacs de montagne si apaisants que s'y reposer 5 minutes devrait être obligatoire (même durant les courses ;-). Nous avons un trésor adossé à notre village.

Vincent

« Je n'ai jamais vu autant de Belledonne dans une même journée … Je garde d'ailleurs plein d'images magnifiques dans la tête et pas uniquement dans la tête puisque certains équipiers m'ont demandé si je faisais du tourisme avec mon appareil photo. Mais il fallait en profiter et pouvoir partager. Je n'ai jamais autant crapahuté et joué les équilibriste sur autant de cailloux, j'ai cherché en vain quand est-ce que j'allais pouvoir me mettre à courrir pour de bon, ce fut finalement uniquement sur le dernier kilomètre… Super content d'avoir trouvé le comité d'acceuil famillial et Revellois à « l'arrivée ». Et dire que je me suis arrêté à mi parcours… Au final : une surperbe épreuve. »

Antoine



Revel, un village où il fait bon manger

C'est un luxe pour un village comme Revel d'avoir 3 restaurants, un luxe et un plaisir qu'il ne nous faut pas bouder

Chez Cath, sur la place de Revel

Menu du jour et une carte de spécialités régionales (raclettes fondue…). Et à l'automne, période de chasse oblige, du GIBIER.

Ouvert tous les midis de la semaine, les vendredi et samedi soir. Réservations 04 76 25 17 62

Chez Margot ou le chalet de Freydières

Au menu du jour, cuisine familiale, à la carte, tartes salée, tartare de canard, carpaccio et sur réservation raclette, fondu, tartiflette.

Ouvert tous les jours sauf dimanche soir et lundi. Réservation 06 12 33 51 90

A la Gelinotte, près du lac de Freydière

Plat du jour, assiette du randonneur, omelette, salades, dessert… Le tout fait maison et production locale. En prime, environ une fois par mois, une « soirée en musique.

Fermé le dimanche soir, lundi et mardi toute la journée ouvert midi et soir les autres jours. Fermeture annuelle novembre et décembre. Réservation 04 76 89 81 39 - http://www.lagelinotte.fr

Vie paroissiale : du changement à "La Croix de Belledonne"

L'évêque de Grenoble vient de procéder à plusieurs changements dans le Diocèse affectant notamment notre paroisse, "La Croix de Belledonne".

Le Père René GINET en poste depuis 2006 a quitté Revel pour une semi-retraite à Fontaine où il continuera d'exercer la fonction d'aumônier départemental du Secours Catholique.

Il est remplacé par le Père Raphaël COMIOTTO, curé en charge de l'ensemble de la Paroisse. Résidant à Revel, il exercera son ministère auprès des 25 000 habitants réunis autour des 13 clochers de la nouvelle paroisse "La Croix de Belledonne".



Originaire du Nord-Isère, âgé de 48 ans, le Père COMIOTTO a assuré diverses fonctions, principalement dans l'agglomération grenobloise. Outre son engagement dans la pastorale, l'évêque l'a chargé d'une mission de présence dans le monde culturel et artistique. Ses talents de musicien et de choriste ne manqueront pas de surprendre ses paroissiens. Sa carrure, son origine berjalienne, son ouverture naturelle vers les autres, l'ont par ailleurs amené à côtoyer la communauté internationale du rugby où il a su tisser de solides amitiés.

Gageons que son charisme et ses talents de communiquant sauront rapidement séduire nombre de nos concitoyens. Bienvenue Père Raphaël !

Relevez le défi !

Le défi Familles à énergie positive est un concours d'économies d'énergies dont l'objectif est de démontrer qu'il est possible de participer à une action concrète, mesurable, massive et conviviale de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre.



Le principe est simple : des familles se regroupent avec l'objectif d'économiser au moins 8% sur les consommations à la maison, grâce à des changements d'habitudes simples : chauffage, eau chaude, équipements domestiques … L'équipe bénéficie d'outils spécifiques et des conseils de spécialistes de l'Ageden.

Évidemment, chacun peut faire des économies de son côté, mais il peut être ludique et intéressant de le faire en groupe. De cette manière, il est possible de comparer ses consommations et d'échanger conseils et astuces. Et ça marche ! L'an dernier, les participants ont économisé en moyenne 250 euros sur leur facture énergétique. En Isère (hors Grenoble et agglomération), près de 700 000 kWh ont été économisés par les 330 foyers participants, soit plus de 100 tonnes équivalent CO2 évité dans l'atmosphère.

Pourquoi 8 % ?

En 1997, les pays du Nord ont signé un accord à Kyoto pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre de 75% avant 2008-2010, par rapport à leur niveau d'émissions de 1990. Depuis … le sommet de Copenhague n'a pas permis d'atteindre un nouvel accord contraignant pour les Etats.

L'inertie des états ne doit pas freiner les initiatives de chacun. Relever le défi, c'est montrer que si chacun s'y met, on peut atteindre des objectifs ambitieux de réduction des émissions. Lutter contre le changement climatique ne commence pas seulement avec des accords mondiaux …

Si vous souhaitez relever le défi, vous pouvez rejoindre l'équipe qui se met en place à Revel.

Contact 06 34 25 67 89, Isabelle Poulain.

De nouveaux champignons poussent dans la forêt communale de Revel…

J'aime la nature, le 4x4, et je ne trouve pas normal de voir des bidons d'huile au beau milieu des bois.

Il y a quelques années, nous pratiquions le 4x4, et nous entretenions les chemins. Maintenant interdit le 4x4! Alors aujourd'hui, je ne reconnais plus cette forêt et ses chemins (impraticables par endroit).



Est-ce que la forêt et la montagne seront un peu plus respectées dans les années à venir ?

En tous cas je l'espère!

Un nouveau Revelois… David Patrick.

Dégradations

Une nouvelle, et nouvelle,..et re..nouvelle fois l'abri bus des Faure a été vandalisé récemment (dégradation bri des parois vitrées…). Serait-il possible de connaître l'avis de la municipalité sur ce problème et les démarches entreprises par la mairie pour remédier à ces actes inadmissibles.

QUESTION ET RÉPONSE A publier dans Revel Dialogue SVP

Cordialement, Robert Angelier

L'équipe municipale déplore ces dégradations mais ne dispose pas des moyens pour les prévenir, ni pour retrouver leurs auteurs.

Par contre, nous avons le souci d'en diminuer le coût pour la collectivité. Dès leur constatation, nous avons contacté la Communauté de Communes qui gère dorénavant cet arrêt de bus. Nous avons évoqué la possibilité de remplacer les panneaux de verre par des panneaux de bois qui attireront moins les ardeurs des auteurs de ces dégradations. Espérons-le !

Les travaux seront entrepris courant de l'automne.

Des nouvelles des alpages

En cette fin d'estive, la bergère de l'alpage de Revel, a envoyé un courrier au maire pour lui parler de son travail, notamment en ce qui concerne la protection contre le loup.

La présence du loup en Belledonne et l'utilisation des patous faisant actuellement débat entre les alpagistes, les chasseurs et les randonneurs, il nous est apparu intéressant de publier ce courrier avec l'accord de la bergère.

Monsieur le Maire,

Je suis la bergère du groupement pastoral de la Pra qui compte mille brebis. J'ai 26 ans et termine ma troisième estive. Je suis bergère salariée à l'année, l'hiver je garde en Provence.

Cet été les 5 chiens de protection m'ont été d'une aide considérable, en effet, ils ont parfaitement protégé le troupeau de la prédation du loup. Sans relâche, ils ont maintenu les loups à distance grâce à leurs aboiements et à leur positionnement stratégique. Les 5 patous sont restés très vigilants chaque jour et chaque nuit et ont fait un travail d'équipe incroyable. Sans leur aide, le troupeau aurait été attaqué quotidiennement et aurait fait d'innombrables victimes. Mais aussi des brebis stressées, éparpillées, une conduite de pâturage difficile, voire impossible. Ces 5 patous sont indispensables au troupeau et c'est l'effectif minimum à avoir sur un alpage à très forte prédation.



Cette année sur l'alpage de la Pra et du Colon, j'ai malheureusement et inévitablement subi plusieurs attaques : la 1ère début juillet en arrivant sur le colon une brebis de tuée. La 2ème dans la nuit du 2 au 3 août à la Pra, une brebis tuée. La 3ème dans la nuit du 23 août à la Pra, 3 brebis tuées. La 4ème dans la nuit du 11 au 12 septembre, 1 brebis tuée. La 5ème dans la nuit du 12 au 14 septembre, 3 brebis tuées. Toutes ces attaques ont été constatées « loup » par l'agent assermenté de l'ONCFS.

Comme vous comprenez, cette estive ne laisse pas la place à l'erreur. Le travail du berger doit être rigoureux. Proche du troupeau tout le temps et attentif il faut bien « ramasser » le troupeau en fin de journée et veiller à ce qu'il ne reste pas une brebis égarée et maintenir un troupeau groupé. La « couchade », le lieu où les brebis dorment, étant proche de la cabane m'a permis d'entendre les alertes des patous pendant la nuit. Leurs aboiements soutenus m'ont fait lever une nuit sur deux voire chaque nuit pendant tout la période d'estive. Connaissant le problème du loup et ayant déjà l'expérience de la prédation notamment dans votre commune en 2011, je me suis fait financer mon permis de chasse par la Fédération des Chasseurs de la Drôme qui soutiennent les éleveurs et bergers dans leur travail. J'ai donc demandé cette année une dérogation qui m'a été accordée, au Préfet de

l'Isère pour avoir le droit au tir de défense de jour comme de nuit à proximité du troupeau lorsqu'il y a menace. Avec le droit d'utiliser des sources lumineuses je me suis donc équipée d'un projecteur qui m'a permis d'identifier clairement une dizaine de fois plusieurs individus préparant leur attaque. Ne pouvant pas tirer car soit trop éloigné par rapport à moi, ou soit trop proche des tentes des campeurs, les loups n'ont pas été victimes du fusil à canon lisse mais ont fait l'objet à plusieurs reprises du pistolet à fusées d'effarouchements que la Direction Départementale des Territoires (DDT) m'a confié.



Comprenez, Monsieur le Maire, que mon métier n'est pas seulement de mener les brebis au pâturage la journée mais également de veiller sur elles la nuit. Par rapport au travail à fournir, à la vigilance accrue à avoir, au stress engendré, et au nombre de randonneurs que l'alpage peut compter pendant la saison, les soucis de morsures concernant les randonneurs voire les coureurs imprudents et ignorants sont largement minimes. Sur votre demande, je tiens à vous signaler que les colliers de couleurs ont été mis, mais ne se voient pas car ils sont largement recouverts des poils abondants que les patous ont autour du cou…

Maïté Prompt



Ce soir en Syrie

Tu as la tête dans l'encrier,

Là où les mots se donnent rendez-vous.

Là où ils ne savent pas encore se battre, tu veille.

De la page noir, à la lumière de la nuit, surgissent les grincements de ta plume.

L'encre du sang, l'encre des larmes, se coagulent à la surface du papier.

Suspendu à tes maux un tir de mitraillette tue l'enfant,

Tu es cri à ce désastre du silence.

Assez de barbarie !

Alain de Borniol.



Compte de Noël

« Lorsqu'au clocher de Revel sonneront 12 coups de minuit, une petite biquette sautillera de joie et prédira une fête à ses parents, comme à la basse-cour, aux chiens, aux chevreuils, et à tous les animaux de la forêt.

Cette fête vécue très vieille, expliquait la petite biquette, elle était devenue, une nuit de neige, la grand-mère de Revel, la déesse de la chasse et de la lune.

Elle avait vu naître une petite, bien vite emmaillotée dans un berceau de paille d'une ferme si modeste que l'âtre y manquait. Il fallut l'ardeur de l'âne et du bœuf pour que leurs souffles entourent de chaleurs la nouvelle-né. Les fermiers, de modestes parents, en cette nuit glaciale, célébraient la naissance d'Artémis qui naquit de l'amour des bêtes et des enfants ; aussi le cerf, la biche et les chiens devinrent ses amis et ses confidents. Elle grandissait en sagesse, chassant le malheur sur son passage. A chacune de ses quêtes vers son idéal, son carquois, ses flèches et son arc l'accompagnait sous la lune. Le cerf ouvrait le chemin pour traquer les douleurs du mal. Quand Artémis rencontrait la souffrance elle lui décochait une de ses flèches en plein cœur. La biche, alors, annonçait aux chiens la fin de la chasse et la petite compagnie allait se reposer dans les bras de la forêt. Ainsi chaque nuit, pendant des siècles, le malheur s'appauvrissait et faisait place à la paix. Les larmes des enfants et leurs petits chagrins de disputes s'apaisaient.

Éros, une nuit où Artémis rencontra une horde de malheureux, du accompagner la petite biche, le cerf et les chiens pour prêter main-forte à Artémis engagée dans un cruel combat qui opposait des voyous – il proposa à ceux, qui plongés dans le désespoir et le malheur de la pauvreté, de venir partager un grand repas de fête offert par Artémis. Les plus grincheux avaient accepté l'invitation, aussi, les mauvais garçons comme les méchantes filles se joignirent aux enfants et aux animaux.



La forêt prêta ses sapins aux guirlandes, aux rubans, aux bougies, et aux cadeaux suspendus à leurs branches. La lune, éclatante comme le jour, aiguillonnait déjà les désirs de danses et de baisers.

Ce fut une nuit d'amour où tous retrouvèrent les plaisirs du bonheur d'être ensemble réunis par la gentillesse des animaux et la générosité des sapins.

Cette légende persistait. Depuis des siècles il était de coutume, à l'annonce de l'hiver, que les petites chèvres de nos montagnes, lancent, perchées sur leurs balcons, des invitations aux peuples du monde pour le grand banquet de la paix.

Depuis ce temps, Il n'y eu plus jamais de guerres ni de disputes pendant la trêve d'Artémis. Il n'y eu plus jamais une fête de Noël sans les enfants, sans les poules, les canards, les pigeons, les cerfs, les chiens, ni sans les petites biquettes. Cette fête d'Artémis est ainsi devenue le cadeau de tous à chacun, celle des animaux, qui par bonheur festoient à nos tables de réveillons, celle des enfants, petits et grands, qui par bonheur, se réjouissent d'une nouvelle nuit d'Artémis venue du fond des âges vous souhaiter un Joyeux Noël à tous !

Et si nous allions à la Chèvrerie !

La petite biquette, Artémis et tous les animaux, vous y attendent.

Alain de Borniol.

Speed Dating

Le speed dating (littéralement "rencontre rapide"), est une méthode initialement utilisée pour les rencontres amoureuses et aujourd'hui étendue à de nombreux domaine comme la politique, les affaires ou la recherche d'emploi. Le speed dating propose généralement sept minutes pour se rencontrer, se trouver des affinités, ou convaincre.

Sept minutes, c'est aussi le temps de trajet entre Revel et Domène. C'est le temps, entre un conducteur et un autostoppeur, pour faire connaissance, échanger des nouvelles de la famille, parler du temps qu'il fait, ou ne rien dire. C'est un temps de convivialité, une petite respiration entre le travail et la maison.

Revel compte une petite communauté de "speed dateurs", certains réguliers d'autres occasionnels, certains par choix, d'autres par nécessité (1).

Ne prenez plus d'autostoppeur qui "profitent de votre voiture" ! Faites-vous un petit speed dating en partant ou revenant du travail. Il n'y a pas de contre-indication.

Un parmi les autres

(1): malgré la légendaire convivialité qui règne à Revel, il arriverait paraît-il, qu'un "stoppeur par nécessité" doive renoncer à un rendez-vous dans la vallée faute de trouver un conducteur attentionné.

Dys… et Dys…

La méthode WARMKE®

Un bon nombre d'enfants et d'adultes souffrent de problèmes « dys » (dyslexie, dyscalculie, dyspraxie…) ainsi que de troubles de l'attention. A cette population, se rajoutent tous les enfants en difficulté scolaire pour des raisons diverses. La Méthode Warnke, pratiquée depuis 20 ans en Allemagne et en Autriche, est une approche innovante pour agir sur ces difficultés. Elle agit sur certaines fonctions de base du cerveau et plus particulièrement la vitesse de traitement des informations visuelles et auditives qui sont déficitaires chez ces personnes.

En effet, des recherches scientifiques ont démontré que certaines difficultés d'apprentissage des enfants « dys » sont basées sur des déficits de leur traitement central des informations. Le cerveau est trop souvent trop lent et la personne doit alors compenser par des efforts très importants.

La Méthode Warnke a fait l'objet de plusieurs études scientifiques et une étude a même été soutenue par le Ministère de la Recherche à Berlin. Tous ces travaux montrent la possibilité d'entraîner les fonctions de base du cerveau grâce à la neuroplasticité. Ils mettent en évidence un transfert très positif et plus efficace que d'autres approches traditionnelles sur la lecture, l'orthographe, la graphomotricité, etc.

La Méthode Warnke®/MediTECH® entraîne ces fonctions de base du cerveau dans les domaines de la vision, de l'audition et de la motricité et s'appuie sur l'utilisation de matériels spécifiques tels que le Brain-Boy® et du Latéral-Trainer®.

Les praticiens agréés par MediTECH®-France proposent un bilan approfondi au niveau visuel, auditif et moteur suivi d'un programme d'entraînement individualisé basé sur la Méthode Warnke®.

Une conférence sera organisée prochainement par plusieurs praticiens certifiés pour informer plus largement le public. Cette conférence s'adresse aux parents d'élèves, orthophonistes, enseignants, psychomotriciens…

Pour plus d'informations sur cette approche d'apprentissage, vous informer au sujet des articles et études et témoignages ou si vous vous sentez concernés, vous pouvez vous rendre sur le site suivant :

- htpp://meditech-France.com
- htpp.kinesio-liber.fr

Sylvie Honle

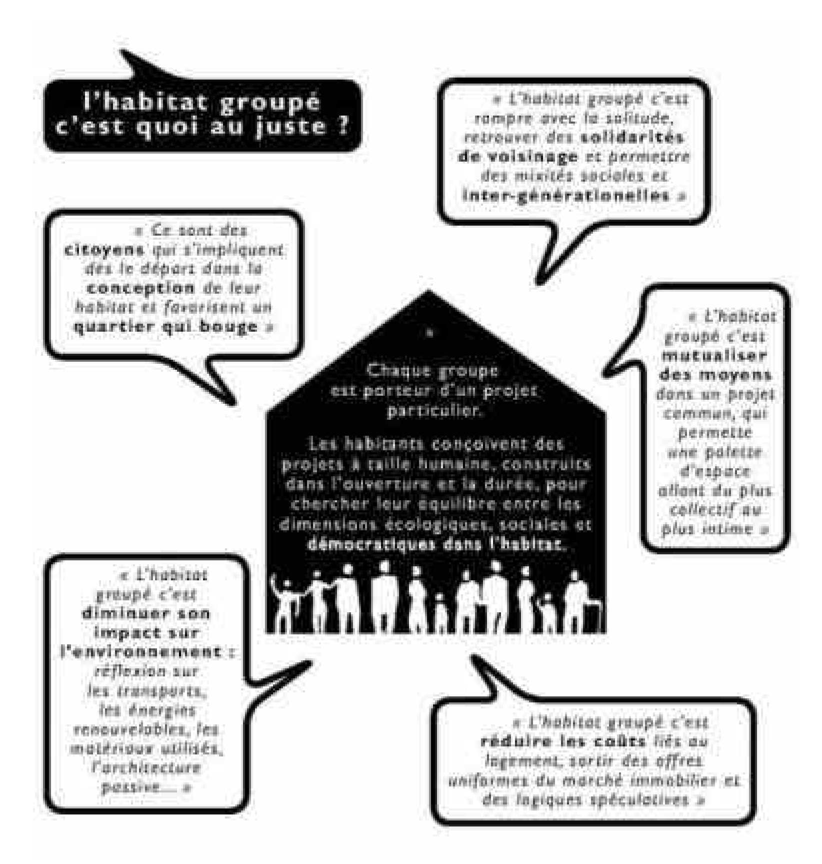
HABITAT GROUPÉ

Que ceux qui seraient intéressés par un projet « d'habitat groupé » (principal ou secondaire) me contactent, je leur proposerai le cahier des charges sur lequel je me suis penché et nous pourrons en discuter.

Philosophie de base : réduire le coût et l'empreinte écologique de l'habitat individuel, rendre la gestion du quotidien plus simple mais néanmoins plus convivial, agréable et confortable tout en préservant l'indépendance totale de chacun (IMPERATIF), partager un maximum de services (ménage, jardinage, gardiennage,…), mutualiser des équipements et favoriser le développement de la solidarité sans nuire à l'intimité ni à l'indépendance de chacun. Localisation : Isère, Drôme, Luberon, Bouches du Rhône, Var ?

Me joindre sur habitat-groupe@skpad.org ou par téléphone au 04 76 89 84 62

HP Chapuis



Green Vintage est né le 1er octobre 2013 à Revel !

Mettre en valeur des meubles oubliés…. avec des produits écologiques

Fan de meubles vintages des années 40 aux années 70 et de décoration, soucieuse de la qualité de notre air intérieur, Green Vintage c'est tout cela et c'est tout moi.

Je récupère des meubles qui m'inspirent, je les ponce avec douceur, je les repeins avec tendresse, je les redécore avec une touche de papier de couleur gaie, le tout avec des produits écologiques (peinture sans COV, colle sans solvant…) et voilà le tour est joué. Les meubles sont ensuite près à vivre une 2ème vie dans les chambres d'enfants.

Je chine pour l'essentiel les meubles que je relooke mais je peux intervenir sur un de vos meubles.

Green Vintage, c'est aussi un blog www.legreenvintage.wordpress.com que vous pouvez consulter pour voir mes réalisations et me laisser vos commentaires.

N'hésitez pas à me contacter au 06 84 73 14 41 / isabelle.portales@free.fr pour toute question.

Au plaisir de vous rencontrer…

Isabelle PORTALES



- *Absence de participation des Revelois pour le Revel Dialogue et pour la vie du village ?*
- *Revel Village dortoir ?*
- *Démocratie « représentative » apathique ?*

Lançons le débat et laissons les Revelois, s'exprimer, ou réagir aux propos qui suivent.

Les colonnes du Revel Dialogue, notre site web (rubrique l'avis Revelois) et la liste revel-info sont, comme chacun sait, ouverts à tous.



Billet d'humeur

Revel a-logue

L'étymologie des mots nous enseigne souvent ce que nous sommes. Ainsi va-t-il du mot dialogue.

Provenant lui-même du grec διάλογος **dialogos (« discussion ») il est composé de** διά **dia (« au travers ») et** λόγος **logos (« parole »). Mais n'est-on pas passé "au travers" de l'essentiel?**

Je me suis attaché depuis mes premières participations à poser des questions, ouvrir des débats, créer des échanges. Mais numéros après numéros, les articles issus de citoyens libres et égaux se raréfient. Pourquoi?

Est-ce dû à cette pratique systématique d'une forme de droit de réponse anticipé que l'éditeur s'octroie avant de laisser le lecteur se faire lui-même sa propre idée (RD N° 92) ? [Cf. la réponse en 1ere page à mon article en dernière page du RD92]

D'où vient cette absence de participation des Revélois pour ce média et, par analogie, pour la vie de notre village ?

N'est-on pas passé d'une publication de dia-logue à un média d'a-logue ?

Personnellement je termine ici mes contributions. En espérant que d'autres concitoyens garderont l'optimisme nécessaire à toute évolution voire révolution.

Bruno GUIBERT

Des voix, des voies !

Çà et là de nombreux Revélois foisonnent d'idées pour que Revel ne s'endorme pas mollement dans sa vocation de village dortoir (aménagement convivial du village pour favoriser les rencontres et les échanges, dynamisation des commerces, des entrepreneurs, des artisans, avenir de la commune…).

Les Revélois prennent oralement position (école, transport, projets, bilans écologiques, normes européennes…) mais rien - ou très peu - sur le journal de la commune … !

La richesse de nos différences, les propositions et suggestions transparaissent peu dans le journal. Parallèlement les conseils municipaux sont désertés.

Quelle est cette maladie qui nous frappe ? Quelles voix et quelles voies pour Revel demain ? Démocratie « participative » dynamique ou démocratie « représentative » apathique ?

Il faut que la synergie progresse entre nos conseillers municipaux, nos commerçants, nos entrepreneurs, nos associations, nos artistes, nos jeunes et tous les administrés pour que Revel vive (re-vive ?) et ronronne aussi au-delà de l'associatif et du « festif programmé » !

HP Chapuis

Petites annonces

☞ **Vous souhaitez sortir le soir mais vous n'osez pas laisser vos petits ? A partir de maintenant vous pouvez partir l'esprit tranquille ! J'ai l'habitude de m'occuper de bébés et de plus grands enfants. Je suis souriante, j'aime beaucoup jouer avec les enfants et je suis très patiente. J'ai 17 ans et je suis libre les vend et sam soir en période scolaire, tous les jours et tous les soirs pendant les vacances scolaires. Contact : Julia Delgado 07 86 63 31 07**

☞ **Recherchons un appartement sur Revel et ses alentours, surface minimale : 40 m2, dans un loyer environnant les 500 euros, assez rapidement. Si vous avez des offres, merci de nous contacter au 06.07.81.99.57 ou par mail: megane.david38@gmail.com. Merci!**

☞ **Offre d'emploi : Nous recherchons une personne de confiance pouvant venir faire 2h30 à 3h de ménage / repassage par semaine. Emploi déclaré. Salaire versé sous forme de CESU. Localisation : La Tour. Si vous êtes intéressé(e), merci de contacter Luc au 06 60 76 96 53 ou Virginie au 06 17 55 90 73 (laisser un message sur répondeur).**

☞ **Je cherche des meubles (commode, table de chevet, secrétaire, bureau, lit d'enfant) datant des années 40 à 70. Si vous souhaitez me les céder ou vous en débarrasser, contactez-moi au 06 84 73 14 41 ou isabelle.portales@free.fr**

☞ **À vendre :**

- **skis paraboliques Wed'ze 104 cm + fixations + poignets et roulettes pour faciliter le transport par l'enfant, utilisés 2 saisons : 50 €**
- **chaussures de skis Head Edge (pointure 20,5) 2 crochets, avec chaussons fourrés et amovibles, utilisés 2 saisons : 20 €**
- **maisonnette pop up Fnac Eveil et Jeux, avec toit et tunnel + notice pour le rangement du pop up et sac + balles en plastique (type piscine à balles) : 10 €**
- **chauffe-biberon Rapido de Babymoov avec panier pour petit pot amovible (dans sa boîte d'origine) : 10 €**
- **vélo garçon B Twin 20 pouces : 20 €**

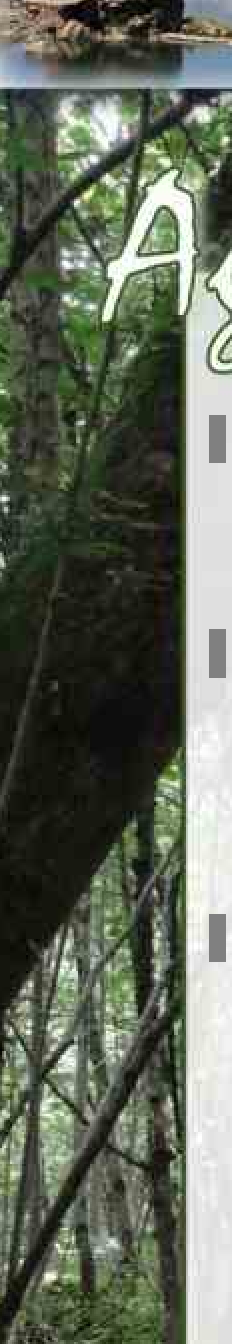
contact : 06.75.87.39.74.

☞ **Je vous propose de garder vos enfants en dehors des temps scolaires (matins, soirs, week end). J'ai 18 ans, suis étudiante et ai 4 années d'expérience + animatrice en centre aéré, bafa. J'ai une voiture et peut me déplacer facilement. Me contacter au 06.42.19.51.52 - Lucile**

☞ **A vendre : Lit enfant bateau 190x90 de fabrication artisanale sans vis apparentes en pin lamé collé pour une bonne résistance démontable facilement équipé de 2 portes coulissante sur roulettes (beaucoup plus pratique que des tiroirs difficile a ouvrir par un enfant une fois plein) donnant accès sur des très grand espaces de rangement. dimension ext L 2000; l 960 ; H 1050. intérieur du coffre L 1900 ; l 500 ; H 450. hauteur du couchage 500. Vendus avec sommier à lattes réglable matelas en mauvais état prix 170€. Tel 0476898316**

☞ **Nous recherchons sur Revel une personne sérieuse et efficace pour aider notre fils en classe de troisième à faire ses devoirs (toute matières confondues), et tout particulièrement à l'aider à apprendre ses leçons. Prévoir 2 à 3 heures par semaine en période scolaire. Nous contacter au 04-76-89-83-66 (le soir de préférence)**





Agenda

octobre

- Vendredi 11 — Nuit des étoiles, espace Guimet
- Samedi 12 — Concert Mayor, salle de l'oursière
- Du 14 au 20 — Semaine du goût

novembre

- Samedi 9 — Assemblée Générale du Perlet
- Samedi 9 — Fête de la Pomme
- Du 14 au 16 — Écrivains en Grésivaudan
- Samedi 30 à 10h — AG de l'AFR

Décembre

- Dimanche 1er — Mondaison avec le Perlet

Fête de la Pomme

Ramenez vos pommes et repartez avec le jus!

Fabrication et Vente de BOUDINS

VIDE GRENIER
(inscription gratuite sur place)

Nombreuses animations de 9h à 12h
Atelier fabrication de pain et cuisson dans le four, atelier choucroute, pôle artisanat, marché de Revel,...

9 Novembre 2013
9h-14h



MAYOR

CONCERT SAMEDI 12 OCTOBRE 2013
SALLE DE L'OURSIÈRE - REVEL
OUVERTURE DES PORTES : 19H30

Tarifs: ADULTE 6€
ENFANT: 3€

Association Parallélogramme- renseignements: 06 15 32 48 61 - assoparallelo@aol.com

Para//élogramme